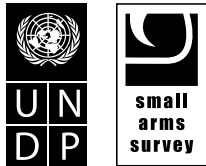


Rapport spécial

Quoi de neuf sur le front congolais ?

Evaluation de base sur la circulation
des armes légères et de petit calibre en
République du Congo

Par Robert Muggah et Ryan Nichols



République
du Congo

Droits de reproduction

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales,
Genève 2007

Publié en décembre 2007

Publié pour la première fois par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)–République du Congo en décembre 2006

Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction réservés pour tous pays. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous aucune forme ou par aucun moyen, sans permission écrite préalable du Small Arms Survey, ou ainsi qu'expressément autorisé par loi, ou en vertu des accords sur les droits de reprographie. Toute question concernant la reproduction en dehors du domaine mentionné ci-dessus doit être adressée au Responsable des publications du Small Arms Survey, à l'adresse suivante.

Small Arms Survey

Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales

47, Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Cartographie par MAPgrafix

Mise en page par Janine Vigus

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Coprint, Genève, Suisse

ISBN 2-8288-0089-X

ISSN 1661-4453

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève, Suisse. Il constitue la principale source d'informations publiques sur la problématique des armes légères et sert de centre de références, de pôle de recherche et d'informations à la disposition des gouvernements, des décideurs politiques, des chercheurs et des acteurs engagés dans ce domaine. Fondé en 1999, il est soutenu par le Département fédéral suisse des Affaires étrangères, et reçoit régulièrement des fonds des gouvernements belge, canadien, finlandais, français, néerlandais, norvégien, suédois et britannique. Le Survey est également reconnaissant envers l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, et la Nouvelle Zélande pour leurs contributions à des projets spécifiques.

Le Small Arms Survey collabore avec des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales établis dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, le Brésil, le Burundi, le Canada, la Colombie, la Fédération russe, la Géorgie, l'Inde, Israël, la Jordanie, le Kenya, la Norvège, l'Ouganda, le Royaume-Uni, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Suède et la Thaïlande.

Small Arms Survey

Institut universitaire de Hautes Études Internationales

47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Tél.: + 41 22 908 5777

Fax.: + 41 22 732 2738

EMail: smallarm@hei.unige.ch

Site Web: <http://www.smallarmssurvey.org>

Série Occasional Papers

- 1 *Re-Armament in Sierra Leone: One Year After the Lomé Peace Agreement*, by Eric G. Berman, December 2000
- 2 *Removing Small Arms from Society: A Review of Weapons Collection and Destruction Programmes*, by Sami Faltas, Glenn McDonald, and Camilla Waszink, July 2001
- 3 *Legal Controls on Small Arms and Light Weapons in Southeast Asia*, by Katherine Kramer (with Nonviolence International Southeast Asia), July 2001
- 4 *Shining a Light on Small Arms Exports: The Record of State Transparency*, by Maria Haug, Martin Langvandslien, Lora Lumpe, and Nic Marsh (with NISAT), January 2002
- 5 *Stray Bullets: The Impact of Small Arms Misuse in Central America*, by William Godnick, with Robert Muggah and Camilla Waszink, November 2002
- 6 *Politics from the Barrel of a Gun: Small Arms Proliferation and Conflict in the Republic of Georgia*, by Spyros Demetriou, November 2002
- 7 *Making Global Public Policy: The Case of Small Arms and Light Weapons*, by Edward Laurance and Rachel Stohl, December 2002
- 8 *Small Arms in the Pacific*, by Philip Alpers and Conor Twyford, March 2003
- 9 *Demand, Stockpiles, and Social Controls: Small Arms in Yemen*, by Derek Miller, May 2003
- 10 *Beyond the Kalashnikov: Small Arms Production, Exports, and Stockpiles in the Russian Federation*, by Maxim Pyadushkin, with Maria Haug and Anna Matveeva, August 2003
- 11 *In the Shadow of a Cease-fire: The Impacts of Small Arms Availability and Misuse in Sri Lanka*, by Chris Smith, October 2003
- 12 *Small Arms in Kyrgyzstan: Post-revolutionary Proliferation*, by S. Neil MacFarlane and Stina Torjesen, March 2007, ISBN 2-8288-0076-8 (first printed as *Kyrgyzstan: A Small Arms Anomaly in Central Asia?*, by S. Neil MacFarlane and Stina Torjesen, February 2004)

- 13 *Small Arms and Light Weapons Production in Eastern, Central, and Southeast Europe*, by Yudit Kiss, October 2004, ISBN 2-8288-0057-1
- 14 *Securing Haiti's Transition: Reviewing Human Insecurity and the Prospects for Disarmament, Demobilization, and Reintegration*, by Robert Muggah, April 2005, ISBN 2-8288-0061-X
- 15 *Silencing Guns: Local Perspectives on Small Arms and Armed Violence in Rural South Pacific Islands Communities*, edited by Emile LeBrun and Robert Muggah, June 2005, ISBN 2-8288-0064-4
- 16 *Behind a Veil of Secrecy: Military Small Arms and Light Weapons Production in Western Europe*, by Reinhilde Weidacher, November 2005, ISBN 2-8288-0065-2
- 17 *Tajikistan's Road to Stability: Reduction in Small Arms Proliferation and Remaining Challenges*, by Stina Torjesen, Christina Wille, and S. Neil MacFarlane, November 2005, ISBN 2-8288-0067-9
- 18 *Demanding Attention: Addressing the Dynamics of Small Arms Demand*, by David Atwood, Anne-Kathrin Glatz, and Robert Muggah, January 2006, ISBN 2-8288-0069-5
- 19 *A Guide to the US Small Arms Market, Industry, and Exports, 1998–2004*, by Tamar Gabelnick, Maria Haug, and Lora Lumpe, September 2006, ISBN 2-8288-0071-7
- 20 *Small Arms, Armed Violence, and Insecurity in Nigeria: The Niger Delta in Perspective*, by Jennifer M. Hazen with Jonas Horner, December 2007, ISBN 2-8288-0090-3

Série Special Reports

- 1 *Humanitarianism Under Threat: The Humanitarian Impact of Small Arms and Light Weapons*, by Robert Muggah and Eric Berman, commissioned by the Reference Group on Small Arms of the UN Inter-Agency Standing Committee, July 2001
- 2 *Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo*, by Spyros Demetriou, Robert Muggah and Ian Biddle, commissioned by the International Organisation for Migration and the UN Development Programme, April 2002
- 3 *Kosovo and the Gun: A Baseline Assessment of Small Arms and Light Weapons in Kosovo*, by Anna Khakee and Nicolas Florquin, commissioned by the United Nations Development Programme, June 2003
- 4 *A Fragile Peace: Guns and Security in Post-conflict Macedonia*, by Suzette R. Grillot, Wolf-Christian Paes, Hans Risser, and Shelly O. Stoneman, commissioned by the UN Development Programme, co-published by the Bonn International Center for Conversion, SEESAC (Belgrade), and the Small Arms Survey, June 2004, ISBN 2-8288-0056-3
- 5 *Gun-running in Papua New Guinea: From Arrows to Assault Weapons in the Southern Highlands*, by Philip Alpers, June 2005, ISBN 2-8288-0062-8
- 6 *La République Centrafricaine: Une étude de cas sur les armes légères et les conflits*, by Eric G. Berman, June 2006, ISBN 2-8288-0073-3 (tr. of Ch. 11, Small Arms Survey 2005)
- 7 *Small Arms in Burundi: Disarming the Civilian Population in Peacetime (Les armes légères au Burundi : après la paix, le défi du désarmement civil)*, by Stéphanie Pézard and Nicolas Florquin, co-published with Ligue Iteka with support from UNDP–Burundi and Oxfam–NOVIB, in English and French, ISBN 2-8288-0080-6

Série Ouvrages

Armed and Aimless: Armed Groups, Guns, and Human Security in the ECOWAS Region, edited by Nicolas Florquin and Eric G. Berman, May 2005, ISBN 2-8288-0063-6

Armés mais désœuvrés: Groupes armés, armes légères et sécurité humaine dans la région de la CEDEAO, edited by Nicolas Florquin and Eric Berman, co-published with GRIP, March 2006, ISBN 2-87291-023-9

Targeting Ammunition: A Primer, edited by Stéphanie Pézard and Holger Anders, co-published with CICS, GRIP, SEESAC, and Viva Rio, June 2006, ISBN 2-8288-0072-5

No Refuge: The Crisis of Refugee Militarization in Africa, edited by Robert Muggah, co-published with BICC, published by Zed Books, July 2006, ISBN 1-84277-789-0

Table des matières

Préface	11
Avant-propos	13
Synthèse	15
Introduction	21
Contexte	23
I Nombre total d'armes légères en circulation	25
La détention d'armes par les ex-combattants	27
Encadré 1 : Types de détention des Ninjas, Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous).....	29
La détention d'armes par les forces armées	30
La détention d'armes par les éléments armés étrangers	31
La détention d'armes par les braconniers	32
La détention d'armes par les groupes à risques	32
La détention d'armes par les sociétés de sécurité privées	33
La détention d'armes par les civils	33
II Provenance des armes, typologie et localisation	35
Encadré 2 : De la stabilité à la baisse : demande d'armes en République du Congo	38
III Attitudes et attentes des ex-combattants	40

IV Enquête sur la sécurité humaine à Brazzaville	43
Contexte	43
La sécurité réelle et perçue à Brazzaville	45
Encadré 3 : Analyse des liens entre sécurité et disponibilité des armes ..	46
Agressions et criminalité à Brazzaville	47
Répartition de la violence causée par les armes à Brazzaville.....	49
Perception des ex-combattants par les habitants de Brazzaville.....	51
Perceptions et motivations de la détention d'armes à Brazzaville	52
Les perspectives de désarmement à Brazzaville	56
V Perspective et planification du DDR en République du Congo	59
VI Conclusions et recommandations	64
Préparation pour le désarmement	64
Regarder au-delà du DDR	67
Un agenda pour le futur : la réduction de la violence armée	69
Annexes	
1 Tableaux	71
2 Un mécanisme de suivi-évaluation concret	73
3 Conclusions et recommandations de l'atelier	76
Notes	78
Personnes contactées en République du Congo	84
Références	85

Carte, tableaux et figures

Carte : Brazzaville	44
Tableau 1 : Typologie des détenteurs d'armes	26
Tableau 2 : Évolution de la sécurité après le désarmement	41
Tableau 3 : Répartition des incidents criminels à Brazzaville	48
Tableau 4 : Types d'incidents commis par les ex-combattants à Brazzaville	52
Tableau 5 : Types d'armes en circulation à Brazzaville	53
Tableau 6 : Perception sur l'identité des détenteurs d'armes à Brazzaville	55
Tableau 7 : Typologie des motivations des détenteurs d'armes	56
Tableau 8 : Comparaison entre DDR et AVR	60
Figure 1 : Perception sur les relations entre ex-combattants et sécurité à Brazzaville	47
Figure 2 : Fréquence des coups de feu à Brazzaville	50

Préface

Depuis 1997, la République du Congo a été secouée par plusieurs conflits armés. Les conséquences sociales, politiques, économiques et écologiques de ces différentes crises sont loin d'être négligeables. Le Congo a payé un prix élevé pour des incompréhensions entre ses fils et ses filles. A la suite de la signature des Accords de Cessez-le feu et de Paix en 2002, il importe aujourd'hui de consolider la paix relative instaurée depuis cette période. Pour y parvenir, l'ensemble des forces vives de la nation congolaise devra s'engager solidairement, dans une démarche cohérente, afin de : (i) panser les déchirures sociales observées au sein des communautés, (ii) rétablir les équilibres économiques perturbés, (iii) restaurer l'autorité de l'Etat, (iv) réhabiliter les infrastructures socio-économiques de base détruites, (v) redynamiser le processus de rétablissement de la paix initié, (vi) favoriser la réconciliation nationale, et (viii) garantir la sécurité des biens et des personnes.

A cette fin, le gouvernement de la République du Congo s'est résolument engagé dans des réformes, avec l'appui de la Communauté internationale. Ces engagements ont fait l'objet de divers accords de coopération concrétisés par la mise en œuvre de programmes et projets de développement. C'est dans ce cadre qu'il convient de situer la présente évaluation relative à la circulation des armes légères et de petit calibre au Congo. Source avérée d'insécurité, la circulation des armes légères et de petit calibre exige une bonne évaluation des stocks d'armes, une connaissance exacte de la nature et du type d'armes, ainsi qu'une identification précise des détenteurs et des sources de distribution sur le territoire national et hors des frontières. En autorisant ainsi l'ONG internationale Small Arms Survey à réaliser, sous la supervision du PNUD, une enquête dont les résultats sont consignés dans le présent rapport, le gouvernement de la République du Congo a souhaité disposer d'un document de référence sur la situation des armes légères et de petit calibre au Congo. Les conclusions et recommandations de cette étude menée auprès de différents acteurs nationaux impliqués directement ou

indirectement dans les conflits successifs qui ont rythmé l'évolution sociopolitique du pays, confirment des pistes d'interventions à mettre en œuvre afin d'espérer rétablir durablement la sécurité, la paix et la cohésion nationale au Congo.

Ainsi, plusieurs chantiers mériteraient d'être ouverts, et les initiatives déjà prises gagneraient à être renforcées. Il s'agira notamment de : (i) réhabiliter les infrastructures de sécurisation des arsenaux des forces de défense et de sécurité ; (ii) mettre à jour la législation et la réglementation relatives à la gestion des armes légères et de petit calibre ; (iii) réorienter les programmes et projets de soutien au processus de désarmement, de démobilisation, et de réintégration (DDR) en favorisant une véritable réinsertion socio-économique des ex-combattants à travers des appuis communautaires ciblés ;(iv) soutenir et promouvoir toute initiative au niveau sous-régional qui vise à l'harmonisation de la réglementation portant sur la circulation des armes légères et de petit calibre au regard de la législation internationale ; (v) assurer la cohérence des moyens déployés par le gouvernement et par l'ensemble des partenaires au développement ; et (vi) garantir une gestion responsable des appuis et contributions mobilisés.

L'engagement du gouvernement de la République du Congo pour le rétablissement de la paix et de la sécurité ne saurait se satisfaire de la simple validation de ce rapport. La paix et la sécurité constituent des préalables essentiels à l'émergence de tout développement qui ambitionne de s'inscrire dans une perspective de durabilité. En effet, c'est de la transformation des conclusions et recommandations en actions concrètes que naîtront les meilleures opportunités de reconstruction de la cohésion nationale, source de paix et de sécurité au Congo. C'est le prochain défi que nous nous emploierons à relever ensemble, avec l'appui de tous nos partenaires qui ont toujours soutenu les efforts du gouvernement et les sacrifices du peuple congolais à garantir la sécurité pour tous les citoyens et favoriser le développement économique et social pour le plus grand nombre.

Pierre Moussa

Ministre d'Etat et Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire,
de l'Intégration Économique et du NEPAD

Avant-propos

La fin du XX^{ème} siècle a été positivement marquée par de grandes avancées technologiques, mais également par de grandes poussées de violence à travers le monde ; violence qui continue de sévir en ce début de 3^{ème} millénaire.

Le continent africain n'a pas échappé à cette flambée de violence impliquant bien souvent, hélas, des populations civiles au sein desquelles des jeunes et même des enfants qui représentent une part importante des contingents et autres groupes de combattants. L'Afrique apparaît aujourd'hui comme un vivier potentiel pour alimenter les conflits armés. Les statistiques disponibles indiquent que plus de 120 000 jeunes et enfants sont enrôlés dans des guerres civiles qui perturbent la vie des populations et favorisent la prolifération des armes légères et de petit calibre à travers le monde. Au niveau de l'Afrique centrale, le Congo est entré depuis 1993 dans cette zone de turbulences marquée par l'émergence de conflits armés consécutifs. Cette douloureuse parenthèse de conflits a notamment engendré des ruptures dans le processus de consolidation des valeurs sociales, lesquelles permettent aux populations congolaises de développer durablement leur pays et de bâtir sereinement une nation unie et prospère.

Comment donc parvenir à rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, à restaurer la paix et la sécurité, et par conséquent à améliorer les conditions d'existence des populations ?

Pour contribuer à la formulation de réponses adaptées aux attentes et préoccupations des populations, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'est engagé à soutenir les efforts de promotion du développement initiés par le gouvernement et par toutes les forces vives de la nation y compris celles de la société civile et de l'armée, à partir d'analyses et d'examen prospectifs, mais également sur la base d'évaluations et d'études menées en situation.

Dans le cadre de ces évaluations, le PNUD a financé et supervisé l'étude menée par l'ONG internationale Small Arms Survey (SAS), qui a donné lieu à la publication du présent rapport. Celui-ci met l'accent sur des indicateurs, des facteurs et des tendances concernant la circulation des armes au Congo, per-

mettant ainsi d'orienter la prise de décisions en matière de conduite des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Dans le même sens, les enquêtes et sondages menés donnent l'opportunité d'un aperçu sur la présence et la répartition des armes au Congo, les effets de leur présence sur la population civile ainsi que les motivations et attentes des bénéficiaires potentiels du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Le rapport indique par ailleurs que la principale source de prolifération d'armes de petit calibre et d'armes légères demeure les stocks du gouvernement, objets de pillages. Les menaces provenant de groupes dits à « haut risque » pouvant porter atteinte à la sécurité de la République du Congo, ont été de même identifiées. Enfin, le rapport propose des activités additionnelles pour appuyer le Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (PND-DR), qui incluent le désarmement et les interventions liées à la prévention de la violence et des conflits devant être considérés comme prioritaires à long terme.

Au regard de ce qui précède, le PNUD a développé une approche pilote de préparation des communautés à adhérer volontairement au processus de désarmement, à travers le projet de collecte des armes pour le développement (PCAD), dont le volet communautaire innove aux côtés des populations. En effet, les divers appuis fournis par exemple aux communautés du département du Pool pour assurer la relance progressive des activités socio-économiques laissent augurer que, le moment venu, elles faciliteront la remise d'armes car elles auront trouvé un moyen alternatif d'améliorer leurs conditions d'existence.

Il reste à consolider ce modèle et à en faire un mécanisme opérationnel de prévention et de résolution des conflits. C'est à cette exaltante mission que notre organisation s'emploiera, en partenariat avec tous les acteurs socio-économiques et politiques, pour que le Congo redevienne une terre de paix et de sécurité et puisse promouvoir un développement durable, car comme le dit si bien le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan : « Il n'y a pas de sécurité sans développement, il n'y a pas de développement sans sécurité, et il ne peut y avoir ni sécurité ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Aurélien Agbénonci

Représentant Résident, PNUD – Congo

Synthèse

La République du Congo (RC) s'est engagée dans un nouveau programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). La dernière tentative de DDR remonte à 2003. Les discussions et activités liées au DDR ont repris en 2004. Avec un financement de 25 millions de dollars américains provenant du Programme Multi-Pays de Démobilisation et de Réintégration (MDRP), le Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-combattants (HCREC) va mettre en oeuvre un autre Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion des Ex-combattants (PNDDR) afin d'assurer le désarmement, la démobilisation et la réintégration dans la vie civile de façon durable des « milices » Ninjas et autres « milices » armées. Ce programme part du constat que les « milices » armées constituent une menace majeure pour la sécurité nationale et humaine. Vu l'expérience du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le domaine du désarmement et de la réintégration, et le lancement récent du projet de « Collecte et Destruction des Armes pour le Développement (PCAD) », l'agence est actuellement en train de définir les modalités de son engagement dans le processus de DDR. Ce rapport indépendant qui est basé sur un certain nombre d'observations et de preuves, permettra au gouvernement de la République du Congo, au PNUD et à toute autre partie prenante d'améliorer leurs interventions en matière de DDR.

A l'heure actuelle l'attention de la communauté nationale et internationale se porte surtout sur la région du Pool et sur Brazzaville. En effet, on estime à près de 5 000 à 8 000 le nombre de Ninjas au Pool et à Brazzaville détenant plus de 7 200 armes légères. Dirigés par le Pasteur Ntoumi, les Ninjas ont manifesté une réelle volonté de participation au processus de paix, ce qui renforce l'idée que les conditions d'un éventuel DDR sont réunies. Toutefois, à Brazzaville, un nombre non négligeable de Ninjas et un petit nombre de Cobras et de Cocoyes (Mambas, Zoulous) détiennent encore illégalement des armes.

Autre phénomène inquiétant, c'est l'existence de groupes à « haut risque », composés de jeunes désœuvrés, d'ex-combattants étrangers et même de braconniers. Bien que dans certaines zones limitrophes et régions éloignées les populations soient affectées par la violence sporadique causée par les armes à feu, le présent rapport ne se focalise que sur les régions à haute densité de population et à très forte instabilité.

Le PNDDR vise 30 000 ex-combattants, dont environ 5 000 du Pool et 25 000 comprenant les membres des forces armées, des « milices » Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous) et des enfants soldats¹. Prévu pour une période initiale de deux ans, il est espéré que les bénéficiaires seront désarmés en échange de kits d'intéressements, démobilisés et enfin réintégrés. Cependant, il est important de souligner que le programme, tel que présenté, ne se focalise que sur les ex-combattants et exclu les civils. L'offre d'intéressements individuels, plutôt que collectifs, vise à neutraliser les détenteurs d'armes plutôt qu'à appuyer les agents de maintien de la paix. Par ailleurs, il convient de rappeler que cinq ans après le dernier conflit armé, la frontière entre combattants et civils s'est estompée, et le programme risque d'engendrer la remobilisation spontanée de plusieurs combattants, entraînant ainsi une nouvelle demande d'armes. Ce rapport met en évidence cette problématique, et présente des recommandations pour une mise en oeuvre efficace du DDR. Il propose un certain nombre de recommandations en guise de solutions complémentaires.

Le programme de DDR prévu en République du Congo ne prend pas place en terrain vierge. Depuis 2000, il y a eu plusieurs interventions dans le domaine du désarmement et de la réintégration menées par le gouvernement de la République du Congo avec l'appui de la Banque Mondiale, du PNUD, et de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM)². Les résultats obtenus constituent une base d'informations importante pour l'actuel PNDDR et le PCAD. Au vu de ces résultats, les attentes parmi les éventuels futurs bénéficiaires du programme de DDR, l'élasticité de la demande d'armes, le risque de remobilisation, l'antagonisme politique et institutionnel accompagnant tout processus de DDR, représentent des défis importants à relever. Aussi, il est essentiel que toutes les parties prenantes au processus de DDR en soient conscientes. Afin d'assurer la mise en oeuvre du DDR de façon efficace et

transparente, le présent rapport présente un cadre de renforcement de la coordination institutionnelle du DDR entre les différentes parties prenantes, suivi de recommandations concrètes sur les cibles, les intéressements, les liens programmatiques, les procédures de stockage et la mise en place d'un système de gestion de l'information pour un désarmement efficace.

Ce rapport contient une base importante d'informations pour orienter le PNUD vers une meilleure planification de son engagement dans le DDR. Utilisant une série de méthodes basées sur des enquêtes, ce rapport donne un aperçu sur le nombre et la répartition des armes en République du Congo, leur ampleur, les effets de leur présence sur la population civile et les motivations et attentes des bénéficiaires potentiels du programme de DDR. Ce rapport met aussi en évidence les menaces, caractérisées par les groupes à « haut risque », qui pourraient porter atteinte à la sécurité en République du Congo. Ainsi, le rapport propose des activités additionnelles pour appuyer le PNDDR, telles que le désarmement et les interventions liées à la prévention de la violence et des conflits, qui devraient être considérées comme prioritaires à long terme.

Parmi les conclusions du rapport on peut citer :

La désignation de « combattant » est de plus en plus inappropriée dans le contexte de la République du Congo : étant donné que plus de cinq années se sont écoulées depuis le dernier conflit armé, qui a engendré la perte des « milices » d'origine, la mise en oeuvre d'initiatives DDR et la dissolution de plusieurs groupes de « milices », on peut affirmer qu'il subsiste peu de combattants réguliers. En fait, l'utilité de ladite désignation est devenue limitée, ce qui est confirmé par différents rapports contradictoires publiés par les agences internationales sur le nombre approximatif de combattants au Congo. Ce rapport utilise le terme de milice/ex-combattant pour désigner les « anciens » membres des divers groupes armés et ceux qui se réclament actuellement comme affiliés. Il est cependant clair qu'à l'exception des Ninjas, les structures résiduelles des milices ont toutes disparu.

Plusieurs groupes à haut risque représentant une menace future pour la stabilité et la sécurité sont apparus: alors que les structures des « milices » Ninjas, Cobras

et Cocoyes (Mambas, Zoulous) ont changé, de nouveaux acteurs pourraient menacer la sécurité des personnes, et ainsi constituer un frein à la promotion de la bonne gouvernance et au rééquilibrage économique. Il s'agit des groupes de jeunes étroitement liés aux importantes personnalités politiques, des ex-combattants étrangers qui n'ont pas été formellement identifiés ou rapatriés et des braconniers opérant dans les régions de la Sangha et de la Likouala. Les jeunes désœuvrés à Brazzaville, en particulier ceux qui n'ont pas été pris en compte dans le précédent programme de désarmement, appartiennent aussi à cette catégorie. La présence de ces groupes, dont plusieurs n'entrent pas dans les catégories traditionnelles du DDR, nécessite la mise en place de politiques novatrices et ciblées en vue de promouvoir la réduction de la violence armée et la mise en place d'opportunités alternatives de moyens de subsistance. Du fait qu'ils sont potentiellement et uniquement des hommes, dont l'âge est compris entre 19 et 39 ans, ces groupes à « haut risque » sont à la fois les auteurs et les victimes de la violence armée. D'autres recherches sur leurs profils et leur répartition sont d'une urgente nécessité.

Il y a environ 34 000 armes légères illégales et de divers calibres encore en circulation dans le Pool et à Brazzaville : bien que ce nombre soit en nette diminution par rapport au nombre de 41 000 en circulation en 2002, cela n'en constitue pas moins une menace pour la sécurité. Des enquêtes réalisées auprès de groupes cibles révèlent que ces armes sont détenues en majorité par des civils. A l'exception des Ninjas dans le Pool et dans une certaine mesure dans la partie Sud de Brazzaville, des ex-« milices » Cobras dans les régions du Nord et dans la partie Nord de Brazzaville, la plupart de ces armes sont détenues par les criminels vivants dans les zones urbaines, et par des personnalités politiques appartenant à l'administration actuelle.

Vues les estimations actuelles de leurs forces, les Ninjas pourraient probablement posséder 7 200 armes de moyenne et de mauvaise qualité: on estime que la majorité de ces armes sont détenues par un petit nombre de « mobilisés », qui sont les jeunes recrues associées directement au Pasteur Ntoumi dans le Pool, avec une moyenne qui peut atteindre 0,9 armes par recrue. Une enquête de petite taille

réalisée auprès d'anciens combattants à Brazzaville a révélé que cette moyenne baisse à 0,3 armes par recrue dans la capitale. Bien que les structures de contrôle et de commandement soient intactes, le nombre exact d'armes détenues par les Ninjas est très difficile à déterminer. Ainsi, un programme de DDR basé sur le ramassage d'une arme par ex-combattant est susceptible de sous-estimer le nombre de bénéficiaires potentiels.

D'autres groupes à « haut risque » possédant un nombre indéterminé d'armes en République du Congo doivent être mentionnés. Par exemple, parmi les populations réfugiées au Nord d'Impfondo et tout le long du fleuve, il y a des membres des ex-Forces Armées Zairoises (ex- FAZ), des ex-Forces Armées Congolaises (ex-FAC), des ex-Forces Armées Rwandaises (ex- FAR), des ex-Cobras, des combattants de la République Centrafricaine (CAR) et d'autres éléments armés qui détiennent des stocks d'armes. L'estimation de leur nombre demeure inconnue, bien que des études antérieures du Small Arms Survey aient fourni un ordre de grandeur (Demetriou et al 2002). Certes, certains sont soit retournés dans leurs communautés d'origine, soit ont été rapatriés, mais nombre de ces ex-combattants sont encore présents et font partie des populations locales. Enfin, il existe un nombre élevé de braconniers détenant des armes de guerre et qui constituent une menace pour la protection des écosystèmes forestiers et des ressources naturelles qui en découlent.

Il existe peu de preuves concernant l'existence d'un commerce ou d'un trafic organisé d'armes au Congo depuis 2001: selon plusieurs sources internationales, ainsi que selon des informateurs à Brazzaville et à l'extérieur, il existe très peu de rapports sur l'acquisition de nouvelles armes de petit calibre et d'armes légères au Congo. Certes un petit commerce d'armes s'effectue depuis la République Démocratique du Congo (RDC), et probablement depuis le Gabon et la RCA, Mais ce commerce se fait en grande partie pour des motivations commerciales individuelles. Toutefois, le risque existe qu'un vaste programme de DDR génère de nouveaux mouvements transfrontaliers d'armes en échange d'intéressements. Cela a été le cas dans des pays tels que la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, la RDC et le Rwanda.

La première source d'armes de petit calibre et d'armes légères demeure les stocks du gouvernement: qu'il s'agisse des conflits de 1997, 1998 ou 1999, la première source d'armes provient des armureries du gouvernement. Au cours des années passées, les quelques armes nouvelles qui ont circulé provenaient des forces publiques, armée et police incluses. Cela a été confirmé par plusieurs sources indépendantes.

La demande d'armes de petit calibre et d'armes légères semble avoir diminué au cours des dernières années: les motivations et les moyens pour en acquérir de nouvelles ont baissé, non seulement en raison de la fin des conflits, mais aussi à cause de la réduction des livraisons d'armes et de l'insécurité. Comparés à 2001, les prix de certains types d'armes sont restés constants, même en tenant compte de l'inflation. Comme indiqué plus haut, l'introduction de nouvelles ressources pour les armes via les programmes de DDR pourrait entraîner de façon spontanée une hausse de la demande d'armes légères. Ainsi, la nature des intéressements doit être définie par les bénéficiaires eux-mêmes.

Introduction

La République du Congo (RC) a connu une période d'instabilité politique et sociale depuis la fin du dernier conflit armé majeur en 2000. Après les différents efforts pour désarmer et réintégrer les « milices » entre 2001 et 2004, le pays s'est maintenant engagé à mettre en oeuvre un autre programme de démobilisation et de réintégration en 2005-2006. Initiée par le MDRP et le HCREC, cette initiative vise le reste des « milices » Ninjas dans la région du Pool. Afin d'appuyer la mise en oeuvre du DDR, le PNUD a, dans le cadre du projet PCAD, sollicité les services du SAS afin de procéder à une évaluation du nombre d'armes légères en circulation en RC.

Réalisée entre mai et juillet 2005, l'évaluation comprend six objectifs principaux :

- Estimer le nombre total d'armes légères illicites restant en circulation en RC ;
- Déterminer leurs types, leurs localisations et leurs détenteurs ;
- Analyser les attitudes et attentes actuelles parmi les ex-combattants relatives aux perspectives des programmes de désarmement, ainsi que les facteurs potentiels affectant leur participation ;
- Déterminer les effets directs et indirects de ces armes sur les populations civiles ;
- Déterminer les possibilités de réussite et les besoins de planification du DDR ;
- Faire des recommandations concrètes pour renforcer les efforts de contrôle d'armes afin de maximiser la réussite des programmes de désarmement futurs.

Ce rapport est structuré selon les six priorités citées ci-dessus. Il est basé sur un ensemble d'approches méthodologiques. En raison de la démographie de la RC³, de certaines zones d'intervention prioritaires retenues par le HCREC et le PNUD et de la durée de l'enquête, l'accent a été mis sur Brazzaville et la région du Pool. L'évaluation a été faite selon une combinaison de méthodes de recherche déductives et inductives, appuyées par des consultations d'ar-

chives, des enquêtes auprès de ménages, des entretiens avec des groupes-cibles et des données recueillies auprès d'informateurs au Congo et hors du Congo. De manière plus spécifique, ont été réalisés :

- (i) une enquête (n: 300) sur la détention d'armes auprès des ex-combattants Cobras, Ninjas et Cocoyes (Mambas, Zoulous) résidant actuellement à Brazzaville ;
- (ii) une enquête (n:15) sur la détention d'armes réalisée auprès des commandants Ninjas dans le Pool ;
- (iii) une enquête (n:12) réalisée auprès des «ex-commandants » Cocoyes (Mambas, Zoulous) dans le Niari, la Lékoumou et la Bouenza ;
- (iv) une grande enquête (représentative) de victimisation et de perception de l'insécurité induite par la présence des armes (n:1 000) à Brazzaville réalisée auprès des ménages; une enquête réalisée auprès des enseignants et administrateurs dans 22 établissements scolaires à Brazzaville (n :109) ;
- (v) une revue épidémiologique rétrospective des tendances de la mortalité et de la morbidité dans cinq hôpitaux (n : 29.000+) sur la période 1997-2005 ;
- (vi) et une évaluation de la surenchère économique de la violence armée à Brazzaville. Ces enquêtes furent complétées par plusieurs études indépendantes, dont un examen des exportations et importations ; la législation sur la possession et le trafic d'armes, ainsi que les textes relatifs à la restructuration de la police, aux compagnies de sécurité privées et aux accords internationaux sur le contrôle des armes.

Suite à un atelier organisé par le Haut Commissariat et le PNUD, une série d'observations et de recommandations ont été formulées. Celles-ci résument les enseignements tirés, la revue de la méthodologie utilisée par le Small Arms Survey, les corrections et les amendements suggérés pour le rapport provisoire, et propose une compilation de recommandations pour le gouvernement, la société civile congolaise, le système des Nations Unies, ainsi que la Communauté internationale en général. Le résumé disponible en Annexe 3 a été largement diffusé.

Contexte

La République du Congo (RC) a connu plusieurs activités de désarmement et de réintégration entre 2000 et 2004. Il existe une littérature importante sur les différentes guerres qu'a connues le pays dans les années 90, et les programmes de réduction d'armes qui s'en suivirent. Trois initiatives ont été lancées durant les cinq dernières années afin de favoriser l'instauration d'une paix durable et permettre ainsi le désarmement des « milices » Ninjas, Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous). Il convient de rappeler que ces initiatives n'ont pas été menées dans un contexte de programme national de DDR, et que les activités se terminaient souvent de façon prématurée⁴.

Bien que d'importants progrès aient été réalisés en matière de DDR, la présence des Ninjas dans le Pool, dirigés par le Pasteur Ntoumi, constitue un obstacle majeur à l'avènement d'une paix durable en République du Congo. Une amélioration importante de la situation s'était produite en Mars 2003, avec la signature d'un accord de paix et la remise de quelques 2 300 armes par les Ninjas dans le Pool. Ces accords ont été suivis de l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une loi générale d'amnistie pour les personnes ayant participé aux conflits armés depuis 2000 (IRIN). Ces progrès enregistrés ont néanmoins connu un ralentissement, suite à l'apparition de violents incidents sporadiques au cours de la même période⁵.

Le gouvernement de la RC a été sous pression constante de la part des donateurs internationaux afin de trouver une solution durable pour réduire la violence et la pauvreté accrue qui sévissent dans la région du Pool. En effet, un appui des donateurs dépend d'une transition significative⁶. Suite à plusieurs négociations, le Pasteur Ntoumi a proposé la formation d'un gouvernement d'union nationale dans lequel son mouvement, le Conseil National de la Résistance (CNR) prendrait part en janvier 2004⁷. En mai de cette même année, le chemin de fer entre Brazzaville et la région du Pool reprenait du service après six ans d'arrêt. Dans un climat d'incertitude, les services de chemin

de fer furent encore suspendus, suite à des attaques perpétrées par des Ninjas. Toutefois, en janvier 2005, Ntoumi renouvela ses intentions de prendre part aux élections législatives et fit une proposition de désarmement de ses Forces d'Autodéfenses de la Résistance (FADR) dans la région du Pool. Dans un climat d'insécurité persistante⁸, les négociations entre le Pasteur Ntoumi et le gouvernement furent suspendues en mai. Le Pasteur Ntoumi demanda que le CNR participe à toutes les institutions nationales comme l'une des conditions préalables au désarmement.

La RC a lancé le PNDDR en mars 2005, afin de promouvoir la sécurité à travers tout le pays. Etant éligible pour les fonds du MDRP, la RC va bénéficier d'un appui financier de 25 millions de dollars pour son programme. Cependant, il est important de noter que, conformément aux procédures de la Banque Mondiale, les fonds du MDRP ne financent ni le désarmement, ni la réforme du secteur sécuritaire ou les dépenses pour le personnel militaire avant la démobilisation. Par conséquent, la composante désarmement du PNDDR fera l'objet d'un autre financement. Pour appuyer le désarmement, la RC a initié un projet d'urgence de 450 combattants du Pool en mars 2005.

Avant le lancement du PNDDR, le PNUD a initié le projet de « Collecte et de Destruction des Armes pour le Développement » (PCAD) financé par l'Union Européenne (EU). Une phase pilote a été prévue à Brazzaville, suivie d'une campagne nationale de collecte d'environ 15 000 armes. Dès son démarrage, le projet a connu des difficultés opérationnelles en raison d'un manque de personnel et du retard relatif de l'harmonisation du PCAD et des plans de DDR du gouvernement de la RC. Le récent lancement du PNDDR a entraîné une révision des objectifs et des stratégies d'exécution du PCAD par le PNUD. Il est maintenant clair qu'en dépit des difficultés antérieures, la RC et le PNUD doivent veiller à la cohérence entre les activités du PCAD et les interventions du PNDDR. En réalité, il devrait y avoir une réelle synergie entre la composante désarmement du PCAD et celles de démobilisation et de réintégration du PNDDR. Opérationnellement, il est nécessaire de développer un plan d'information conjoint. Institutionnellement, il est important que le HCREC et le PNUD renforcent leur coopération et harmonisent leurs approches.

I. Nombre total d'armes légères en circulation

Il y a probablement moins de 34 000 armes de petit calibre et armes légères de différents calibres actuellement en circulation en RC. Ces armes sont répandues à travers une grande variété d'acteurs, parmi lesquels on peut citer les membres des différentes « milices », les membres de mouvements de jeunes, les ex-combattants étrangers, les braconniers et les petits criminels (voir tableau 1 ci-dessous). Ces armes ont tendance à se concentrer principalement dans les zones urbaines, y compris la périphérie de Brazzaville, dans le Pool, le Niari, la Lékoumou et la Bouenza. Cette estimation est en grande partie déductive. Elle a été faite en comparant les estimations publiées en 2002, en soustrayant les armes rendues et détruites dans le cadre des programmes de désarmement mis en place par les partenaires internationaux. D'autre part, ces estimations ont été déduites en fonction du volume d'armes provenant des exportations et importations, de l'analyse du commerce illicite, du trafic d'armes au niveau interne et externe et du taux d'attribution d'armes⁹. Cette estimation a été enrichie aussi par des estimations inductives sur la détention d'armes légères par la détermination de l'effectif total des forces multiplié par les ratio d'armes. Celles-ci proviennent des entretiens avec des informateurs et des personnalités importantes, des entretiens avec des groupes d'ex-combattants et des groupes à haut risque et des enquêtes de ménages réalisées à Brazzaville.

Tableau 1

Typologie des détenteurs d'armes

Catégories	Acteurs
Ex-combattants	Ninjas
	Cobras
	Cocoyes (Mambas, Zoulous)
	Ex-combattants étrangers (CAR, DRC, Angola)
	Ex-combattants congolais en RCA, Cameroun, DRC
Gouvernement	Armée
	Marine
	Armée de l'air
	Gendarmerie/Police
	Groupes paramilitaires
Groupes à risque	Mouvements de jeunes
	Braconniers
	Compagnies de sécurité privées
Civils	Adolescents et gangs

Les estimations sur le nombre d'armes illégales en circulation en République du Congo dépendent en grande partie de la détermination du nombre d'ex-combattants dans le pays. Suite à l'établissement d'un dénominateur d'ex-combattants, une estimation peut alors être faite à travers l'application proportionnelle d'un combattant par arme. Il faut noter ici que, depuis la fin du dernier conflit, il est extrêmement difficile, sinon incorrect de déterminer le nombre d'armes suivant une estimation inductive des combattants. En effet, on peut certainement affirmer, à l'exception des Ninjas et d'autres anciennes « milices », que la majorité des ex-combattants qui n'ont pas reçu d'appui des différents programmes de désarmement et de réinsertion depuis 2000 se sont soit démobilisés et /ou réintégrés eux-mêmes, soit sont morts. Comme le montre le Tableau A de l'annexe 1, il y a une grande variété d'estimations concernant le nombre d'ex-combattants. En effet, selon plusieurs études indépendantes, au moins 17 000 ex-combattants ont été appuyés dans leur réintégration

depuis 2001. Curieusement, on constate qu'il y a maintenant plus de combattants en 2005 qui sont supposés avoir besoin d'assistance.

Un vrai défi à relever actuellement, concerne l'hétérogénéité des ex-combattants et les difficultés pour les distinguer des civils. En effet, « les ex-combattants sont une catégorie fourre-tout définie soit comme comprenant des soldats réels qui ne font plus partie des structures militaires ou paramilitaires, soit comme étant des combattants informels qui ne sont plus au service des milices ou dans des activités de guérilla » (Muggah et al 2003 : 23)¹⁰. Bien que souvent décrits de façon générale, les ex-combattants peuvent inclure des acteurs qui ne partagent pas les caractéristiques, les vulnérabilités ou les besoins communs. Il est aussi important de souligner qu'une grande proportion de ces « ex-combattants » en 2001, comme en 2005, sont des jeunes gens associés à des groupes armés et recrutés pendant les périodes d'insécurité. Dans beaucoup de cas ces individus combattent pour la défense de leurs territoires, de leurs localités et de leurs parents, contrairement aux motifs d'avidité et de justice. Enfin, il est important de souligner qu'il y a un nombre important de civils qui restent illégalement armés. Ces groupes sont composés d'ex-combattants, de petits bandits ou de gardes de sécurité privés. Ces armes non enregistrées représentent une menace permanente pour la sécurité et la paix.

La détention d'armes par les ex-combattants

Un nombre important d'armes est détenu par des Ninjas, Cobras, Cocoyes (Mambas, Zoulous) et les ex-combattants étrangers répartis dans le centre, au Nord et au Sud du pays. Malgré les difficultés à différencier les ex-combattants des civils, comme mentionné ci-dessus, et les liens entre les catégories, on constate que les armes sont inégalement réparties entre les « milices » et les groupes à « haut risque » suivant les zones géographiques. En effet, les Ninjas en détiennent une bonne partie et se trouvent aussi bien dans le Pool qu'à Brazzaville. Les Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous), dont quelques-uns possèdent une petite quantité d'armes ont tendance à se disperser, bien qu'ils sont localisés principalement à Brazzaville, et dans certains cas dans leurs fiefs d'origine tels que le Niari, la Lekoumou et la Bouenza. Le nombre

et les caractéristiques de cette distribution d'armes parmi les forces armées et les ex-combattants étrangers restent peu précis.

Le reste des Ninjas, aussi bien les membres mobilisés et actifs, recrutés par Ntoumi dans le Pool (particulièrement proche de Matoumbou et le long de la route nationale N1 entre Kinkala et Nganga-lingolo) que les auto-démobilisés dans les environs du Sud de Brazzaville, détient probablement moins de 7 200 armes. Leur nombre total est estimé entre 5 000 et 8 000¹¹. Le nombre des Ninjas restant très actifs est comparativement faible, et peut être estimé à moins d'une centaine. Ce sont les combattants loyaux et réguliers réunis autour du Pasteur Ntoumi¹².

Selon les enquêtes réalisées auprès de groupes d'ex-combattants, ces armes sont en grande partie cachées ou détenues individuellement dans les différentes zones du Pool (0,9 armes par ex-combattant), bien qu'un nombre considérable continu d'être détenu dans les quartiers Makélékéle et Ouenzé de Brazzaville (0,3 armes par combattant). Il est important de souligner que pendant que la majorité des ex-Ninjas est généralement réintégrée et ne représente plus une menace, un petit nombre est occasionnellement l'auteur d'actes criminels et de banditisme le long du chemin de fer Brazzaville/ Pointe Noire. Il y a cependant une croyance largement répandue selon laquelle, s'ils sont suffisamment appuyés, les Ninjas pourraient rapidement devenir une force plus ou moins égale aux forces de sécurité publique. Ceci a été démontré lors des récentes manifestations pendant le mois de mars 2005, lorsqu'un grand nombre de Ninjas armés sont sortis dans les rues de Brazzaville suite à des désaccords avec la police.

Il ressort des entretiens avec des Ninjas un sentiment que les conflits touchent à leur fin, et que la résurgence des hostilités serait indésirable. Ce sentiment a été renforcé par la décision du Pasteur Ntoumi au début de 2005 de transformer le Conseil National de Résistance en parti politique – le Conseil National des Rénovateurs. Ainsi, la rébellion touche formellement à sa fin et le Pasteur Ntoumi concentre ses efforts sur les prochaines élections législatives dans la région du Pool. En effet, des entretiens avec des informateurs et des groupes-cibles ont révélé que parmi le nombre important de combattants mobilisés, beaucoup ont exprimé leurs regrets d'avoir perdu en vain plusieurs années de leurs vies, années pendant lesquelles ils ont perdu leur travail et des bonnes opportunités d'éducation. Au vu de cela, il devient clair

qu'une bonne partie des ex-Ninjas s'est auto-intégrée, et que leur lien et leur fidélité ont faibli vis-à-vis des structures de commandement.

Leur dispersion a renforcé cette désunion, et ceux qui vivent à Brazzaville, (parmi lesquels beaucoup étaient des déserteurs) ont été fortement stigmatisés par ceux qui ont fait le choix de rester actifs. Dans un élan de réconciliation, le Pasteur Ntoumi fit le tour de la région du Pool entre mai et juin 2005, pour effectuer une campagne de ramassage des armes et pour signaler que le temps de la paix était arrivé¹³.

Encadré 1

Types de détention des Ninjas, Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous)

Il est très difficile de savoir qui détient combien d'armes. Cependant, une série d'enquêtes réalisées auprès de groupes d'ex-combattants possédant des armes légères en 2005¹⁴, a pu donner des indications plus précises. Par exemple, à Brazzaville, les enquêtés ont affirmé que plus de 45% de leurs collègues ex-combattants détenaient au moins une, et parfois plus de deux armes par personne. Cependant, il y a de grandes différences, suivant les «milices». Par exemple, il ressort que plus de la moitié de tous les Cobras possède deux armes chacun, à la différence d'un tiers de tous les Ninjas qui n'en possèdent qu'une chacun. Il est bien connu que la majorité des Ninjas est basée dans le Pool plutôt qu'à Brazzaville. Ainsi le plus grand pourcentage de leurs armes se trouverait naturellement avec eux dans le Pool. Quoiqu'il en soit, il ressort clairement de ces enquêtes préliminaires que les Ninjas ne sont pas aussi armés que les Cobras et les Cocoyes (Mambas, Zoulous).

Lorsqu'on examine les Ninjas et les Cocoyes (mambas, Zoulous) dans les régions et hors de Brazzaville, les chiffres sont plutôt alarmants. En effet, on estime qu'il y a plus de 5 armes en moyenne par Cocoye encore armé, quoique leur nombre reste imprécis. Une partie de cette détention disproportionnée peut être dû au risque relativement mineur de posséder une arme à l'extérieur de la capitale et au plus grand prestige social que représente la possession d'une arme dans leurs zones d'origine. Cependant, ce résultat suggère que les prétendus Ninjas et Cocoyes, même si cela ne concerne qu'un nombre relativement faible d'hommes (et de femmes) en valeur absolue, détiennent la majorité de leurs armes en dehors de Brazzaville.

Comme mentionné ci-dessus, il est très difficile d'évaluer le nombre d'ex-militaires Cobras ou Cocoyes (Mambas, Zoulous). Il n'est pas non plus évident de déterminer leur niveau de possession d'armes. Les chiffres présentés dans le Tableau A de l'annexe 1, fournissent quelques détails sur les forces actuelles. Certains peuvent paraître (artificiellement) surévalués. On peut affirmer que la

majorité des ex-Cobras qui n'ont pas bénéficié des précédents programmes de désarmement est concentrée à Brazzaville. En ce qui concerne les Cocoyes (Mambas, Zoulous), certains sont restés dans la capitale et d'autres sont retournés dans le Kouilou, le Niari et la Bouenza où ils se sont auto-réintégrés. En effet, il y a eu un phénomène important d'auto-reintégration parmi ces groupes depuis quelques années. Beaucoup reprennent leur occupation traditionnelle ou bénéficient de la protection « des vainqueurs », comme l'atteste l'intégration de nombreux ex-combattants dans l'administration publique. Comme indiqué en détail dans le rapport Muggah et al (2003) et Spyros et al (2002), un bon nombre d'ex-Cobras, et dans une moindre mesure certains Cocoyes (Mambas, Zoulous) a été intégré dans les forces armées et la police, ou engagé comme agent de sécurité privée par plusieurs compagnies du pays. D'où la disparition progressive des Cobras et des Cocoyes (Mambas, Zoulous).

La détention d'armes par les forces armées

Comme c'est le cas dans plusieurs pays affectés par les conflits armés, la possession d'armes par les forces armées et la police nationale constitue un sujet délicat. Le Small Arms Survey a consulté un certain nombre de militaires et d'officiers de police au Congo afin d'obtenir des données fiables et légales relatives à la puissance et à la distribution d'armes, et a reçu une information partielle sur le nombre et les stocks. Elle compte collaborer avec le personnel du fichier central d'armurerie et d'armes pour finaliser définitivement les données dans les mois à venir.

En dehors de la police, le nombre total d'armes des forces armées est estimé à 10 000 et se répartit entre l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air et la gendarmerie. Le ministère de la défense indique que le nombre total des forces armées s'élève à 26 000 hommes. Etant donné le taux élevé de disparition d'armes, l'appui limité des donateurs aux dépenses militaires, on peut aisément affirmer qu'il y a un ratio de 1 arme pour 1 officier, et estimer que le nombre d'armes légales possédées par les forces armées et la police s'élève à moins de 30 000¹⁵.

La détention d'armes par les éléments armés étrangers

Au Congo, les ex-combattants étrangers ne constituent plus un danger comme par le passé. Ni le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), ni les agences humanitaires responsables de la protection des réfugiés, des soins et du rapatriement d'environ 50 000 à 60 000 réfugiés dans le pays, ne peuvent ni infirmer ni confirmer la présence d'éléments armés dans les camps de réfugiés¹⁶. Certains observateurs affirment que s'ils existent réellement, la majorité de ces éléments armés sont retournés dans leur pays d'origine. Ceci a été confirmé par des comptes-rendus de missions de l'ONU. Bien que la présence des ex-Forces Armées Zaïroises (ex-FAZ), des ex-Forces Armées Rwandaises (ex-FAR)¹⁷, de quelques combattants angolais¹⁸ et centrafricains¹⁹, reste un sujet sensible, ce sujet n'a plus été abordé en profondeur depuis 2001. Paradoxalement, vu le phénomène d'auto-intégration et compte tenu des difficultés de la mise en oeuvre des opérations logistiques de grande envergure dans la région, le HCR a initié un programme de rapatriement massif des réfugiés en 2005, afin de favoriser le processus d'un retour de quelques 24 000 réfugiés en République Démocratique du Congo (RDC)²⁰. Le rapatriement des ex-FAZ pourrait être aussi soutenu par la mission des Nations Unies en RDC (MONUC). En Juin 2004, le HCR a commencé à organiser le rapatriement des Rwandais grâce à un accord avec la RC et le Rwanda²¹. Par ailleurs, près de 14 000 réfugiés réclament l'asile au Gabon, parmi lesquels les populations qui ont fui la guerre de 1997 et les quelques 600 personnes qui vivent encore en République Démocratique du Congo (IRIN, 2005 b). On estime que parmi eux, il y a des combattants armés de la guerre civile de 1997, dont la majorité préférerait rester armée en République du Congo. Cela suppose leur éventuelle prise en compte dans le PNDDR.

En définitive, les risques associés à la militarisation des réfugiés nécessitent de plus amples investigations et devraient être évalués par le PNUD et les donateurs bilatéraux²². Quoiqu'il en soit, l'analyse des données sur la présence des réfugiés dans beaucoup de villages et de camps de réfugiés et les informations et anecdotes recueillies auprès d'informateurs à Brazzaville et dans les zones peuplées de réfugiés, indiquent que les « éléments armés » restants ne représentent actuellement pas une menace majeure pour la sécurité des civils en République du Congo.

La détention d'armes par les braconniers

Une quantité inconnue d'armes, en particulier des fusils d'assaut PMAK et des grenades, est utilisée par quelques centaines de braconniers dans la partie Nord et Nord-Est de la République du Congo. Il semble que la plupart de ces armes aient été acquises auprès des ex-combattants, des déserteurs ou des officiers militaires en service (étrangers ou locaux), et est ainsi utilisée pour la chasse, y compris celle des éléphants. De telles activités prennent de l'ampleur dans la Sangha et dans la Likouala, en particulier dans la réserve communautaire du lac Télé. La Wildlife Conservation Society (WCS) a indiqué dans un rapport que quelques 40 fusils d'assaut ont été saisis en 2004 par des éco-gardes et des agents du gouvernement dans la Likouala. Ces armes ont été remises aux forces armées. Même si cette quantité paraît insignifiante à l'échelle nationale, elle témoigne d'une situation inquiétante et signale un changement qualitatif des armes de chasse, à travers le passage des armes traditionnelles (arcs, flèches, pièges et lances) et fusils de petit calibre, à des armes d'assauts de types militaires. Le braconnage est moins important au Sud (par exemple, dans le parc National de Conkouati dans la région du Kouilou). Cela est peut-être dû à la présence de la police et des agents de patrouille. Le phénomène de braconnage s'est aggravé par manque de rangers et d'agents pour surveiller ces parcs, et son évolution a non seulement des conséquences sur la sécurité des populations locales et la préservation de la faune, mais également sur les perceptions de développement du tourisme et sur la gestion durable de la faune et de la flore.

La détention d'armes par les groupes à risques

En plus des «milices» et des braconniers, on assiste à un développement de groupes de jeunes à haut risque ayant accès à des armes. L'expression « à haut risque » est utilisée ici pour suggérer leur potentiel à contribuer à, et à être pris pour victimes de violence armée. Ces groupes représentent une menace pour la sécurité publique à Brazzaville. Il ressort des entretiens avec des informateurs que d'anciens chefs militaires, ainsi que des ministres et hautes personnalités politiques ont créé leur propre milice privée durant ces trois ou

quatre dernières années. Bien que l'information reçue par diverses sources confirme ces tendances, il est actuellement difficile de connaître le nombre exact de jeunes à risque et une recherche additionnelle sur ces phénomènes est nécessaire. Cette tradition d'une classe politique clientéliste et militarisée n'est pas une nouveauté au Congo. Par ailleurs, le nombre élevé de jeunes désœuvrés et sans emploi à Brazzaville et à Pointe-Noire constitue une véritable réserve de main d'œuvre. De manière générale, les mouvements de jeunes ou «milices» sont composés d'ex-combattants, de membres d'associations d'étudiants, d'organisations politiques ou simplement d'adolescents mécontents. Enfin, d'importantes caches d'armes sont gérées par des anciens responsables du pays et se trouveraient dans divers endroits.

La détention d'armes par les sociétés de sécurité privées

Les entreprises de sécurité privées en RC constituent un autre groupe à haut risque. Bien qu'on estime que la plupart des membres des compagnies de sécurité privées ne possèdent pas d'armes à feu, ces compagnies y ont accès. Plusieurs d'entre elles ont été identifiées par des informateurs à Brazzaville, dont la SCAB (environ 500 membres à Brazzaville et Pointe-Noire), PSJ (plus de 200 membres), First Security (avec 200 membres) et PROSEC (environ 150 membres). Vu le manque de contrôle et de réglementation de ces entreprises, elles représentent une menace potentielle. Là aussi, plus d'investigation sur la possession d'armes par les compagnies de sécurité privées serait nécessaire, aussi bien pour mesurer leur implication dans le transfert d'armes que la viabilité d'emploi des ex-combattants réintégrés.

La détention d'armes par les civils

Les enquêtes réalisées à Brazzaville ont montré que la détention d'armes par les civils était comparativement faible. Moins de 2% des personnes interrogées ont affirmé détenir une arme. Des projections sur l'ensemble de la population à Brazzaville (environ 1 000 000 personnes) indiquent que moins de 20 000 armes sont possédées par des civils à Brazzaville. Les résultats de l'enquête

révèlent, en outre, que la grande majorité de ces armes se trouvent dans les quartiers de Ouenzé et Mfilou. Il est important de signaler que ce nombre d'armes détenues par les civils est inclus dans le nombre total de détention d'armes pour la RDC de 34 000. La détention d'armes par des civils hors de Brazzaville est très faible. En effet, étant donné que Brazzaville était le théâtre des conflits, il paraît évident que le niveau de détention d'armes par les civils dans la capitale est plus important qu'à Pointe Noire, Dolisie ou dans d'autres zones urbaines.

II. Provenance des armes, typologie et localisation

En dépit de leur hétérogénéité, la majorité des factions miliciennes ont utilisé une panoplie d'armes similaire au cours des conflits armés, et pendant la période post-conflit. Cela pour la simple raison que la majorité des armes de petit calibre et des armes légères qui étaient disponibles provenait d'une même source: les armureries du gouvernement. Ainsi, en 2005, la seule et plus importante source d'armes illégales demeurait les stocks et réserves du gouvernement. Les détournements sont un véritable problème, au moment même où les nouvelles sur le PCAD et le PNDDR se propagent. Selon le rapport de Demetriou et al (2002), Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous) se procuraient des armes en les volant, en les empruntant ou en les achetant auprès des forces armées et de la police dans les années 1990. Les Ninjas, au contraire, obtenaient la majorité de leurs armes indirectement lors des conflits, à travers les récupérations et le pillage. Une certaine quantité était aussi livrée par des ex-combattants étrangers appuyés par le gouvernement (une caractéristique qui se répète dans les conflits interne en Afrique).

Ce phénomène de fuite d'armes de petit calibre et de munitions persiste encore aujourd'hui. Par exemple, en Juin 2005 à Kinkala, des officiers de l'armée ont été surpris en train de distribuer des PMAK à des acheteurs associés à des Ninjas. Certains rapports de médias nationaux ont fait état de la vente d'armes à des acheteurs privés à l'armurerie de Gamboma, tandis que récemment des éléments des forces armées tombés dans une embuscade, ont été forcés de remettre leurs armes à leurs agresseurs qui seraient des miliciens Ninjas. A une occasion, des armes acquises auprès d'officiers de l'armée ont été proposées aux enquêteurs du SAS, au cours de la réalisation de l'enquête auprès des ex-combattants. Comme discuté en détail plus bas, cela suppose que la plupart des armes se trouvent chez des particuliers, et rien n'indique qu'un quelconque afflux d'armes illégales ait pu venir augmenter de manière significative l'actuelle réserve nationale d'armes.

Il y a très peu de preuves indiquant la mise en circulation légale d'armes nouvelles en RC. Ainsi, le commerce légal est nominal et a majoritairement consisté en 7, 62 munitions depuis 2001²³. Un nombre relativement faible d'armes répertoriées par les autorités publiques transite par la RC. Par exemple, des sources anonymes ont révélé que des armes étaient embarquées de la RDC et circulaient à travers le Nord du Congo et le Cameroun (on suppose que c'est pour appuyer les forces de l'opposition dans le déroulement des élections d'Octobre 2004). Certains rapports révèlent un trafic illégal d'armes entre la RDC et la RCA via la RC. Cela est possible, mais reste à être confirmé par d'autres recherches du SAS. Cependant, il est important de souligner que ces activités sont faibles et ne donnent aucune indication sur l'existence d'un trafic plus vaste et mieux organisé. De même, un commerce relativement faible d'armes volées existe autour de la RC et des différentes frontières. Ce phénomène est cependant considéré comme étant de faible ampleur par les responsables de la Défense et des spécialistes de la région. Il n'y a actuellement pas de trafic illégal significatif d'armes en provenance de la RDC.

Comme en 2005, le type le plus répandu d'arme disponible auprès des ex-combattants et des groupes à haut risque est le PMAK. Près d'un tiers de toutes les personnes interrogées ont indiqué cette arme comme étant la plus commune. Elle est suivie de près par les grenades (21%), qui sont de plus en plus utilisées dans les violences urbaines, les fusils d'assaut SKS (5%), les lance-grenades (RPG) et autres types de pistolets à main et pistolets spéciaux. Cette répartition se fait de manière égale parmi tous les groupes (qu'ils soient Ninjas, Cobras ou Cocoyes). Les armes les moins communes sont les pistolets mitrailleurs, y compris ceux de fabrication israélienne Uzis, mitrailleuses lourdes (12,7mm), revolvers et pistolets dont la plupart étaient collectés dans les précédentes initiatives de désarmement ou remises suite à la fin des amnisties.

Loin d'être de nouvelles armes, la majorité des armes à feu en circulation sont des armes recyclées hors du contrôle de l'Etat. Il faut noter cependant que, malgré l'existence d'un marché au noir restreint, il n'y a pas une forte hausse concernant la demande ou la disponibilité (voir encadré 2). Les enquêtes réalisées auprès des ex-combattants en 2005 révèlent au contraire que moins de 10% estime qu'il y a un afflux d'armes à Brazzaville où ils résident.

Alors que 9% ont affirmé que le nombre d'armes dans leurs zones a augmenté. La majorité des personnes interrogées continue de croire que la disponibilité des armes demeure inchangée depuis 2002 et plus de 20 % estime que le nombre a baissé²⁴. Ces résultats renforcent l'idée selon laquelle peu de nouvelles armes sont entrées légalement ou illégalement en RC durant ces dernières années²⁵. Il y a un risque légitime que des armes nouvelles arrivent par le fleuve Congo ou la frontière avec l'Angola en cas d'offre d'intéressements monétaires importants par le programme de désarmement.

Lorsqu'on s'interroge sur l'emplacement des armes, il apparaît que la majorité des armes se trouve dans des caches locales. Plus de 60 % des personnes interrogées affirment que les armes sont entassées et couvertes dans des sacs plastiques sous des lits, enterrées dans des jardins, dans des quartiers périphériques. Ces caches varient selon les « milices »²⁶. Plus de 40 % des Ninjas interrogés répondent que leurs armes et celles de leurs collègues sont cachées hors de Brazzaville. Cela fait bien évidemment partie d'une stratégie pour éviter que leur arsenal ne soit repris par les forces armées. Comme en 2002 ces trois factions affirmaient en 2005 avoir caché des armes de différents calibres avec différentes commandes et structures de contrôle. Chez les Ninjas par exemple, la plupart des armes sont maintenues dans leurs régions d'origine, particulièrement dans le Pool. Ces armes sont généralement sous le strict contrôle et l'autorité des commandants et sont gardées dans une pièce de la maison. L'entrepôt d'armes appelé « magasin », est sous la garde vigilante du « chef de magasin ». Les armes ne sont fournies qu'en cas de besoin majeur par le commandant. Cependant, il faut noter qu'un nombre important d'armes des « Ninjas » échappe au mécanisme de commande et de contrôle ainsi décrit. Quelques Ninjas ont réquisitionné des armes et les ont gardées indépendamment du contrôle de leurs chefs. En cas de disparition des commandants, les armes sont alternativement déplacées et stockées ailleurs²⁷.

Encadré 2

De la stabilité à la baisse : demande d'armes en République du Congo

En République du Congo la demande d'armes de petit calibre et d'armes légères est élastique. La demande peut être mesurée en fonction des préférences politiques, sociales, culturelles et économiques, aussi bien en fonction de leurs prix réels que des ressources disponibles pour les achats. Précisément, on peut supposer qu'étant donné les situations d'imprévisibilité et l'existence d'un environnement dans lequel la sécurité publique fait défaut, les préférences peuvent rester fortes et constantes. Ceci est très courant dans des périodes post-conflits. De la même manière, en examinant la valeur des armes dans le temps, on peut détecter s'il y a eu une variation dans les motivations et les offres. Finalement, en examinant les ressources des individus et leurs capacités à acquérir des armes, il est possible de détecter si la demande peut être réelle.

Enquêtés	Hausse des prix (%)	Baisse des prix (%)	Prix stables/ fluctuations (%)	Ne savent pas (%)
Ex-combattants de Brazzaville	6	9	59	26
Ninjas du Pool	7	20	16	57

En assumant que les acquisitions d'armes en RC sont restées relativement constantes comme décrit ci-dessus, une hausse de prix indiquerait une augmentation motivation et/ou des ressources pour acquérir les armes à feu. Evidemment, l'absence d'informations fiables peut prêter à confusion. Qu'à cela ne tienne, on peut affirmer que la disponibilité des armes reste comparativement élevée. A la question posée aux ex-combattants de Brazzaville sur la possibilité d'acheter une arme à Brazzaville, plus de 50% ont répondu positivement, moins de 10 % ont indiqué qu'ils devraient s'en procurer ailleurs. Pourtant, les conclusions de l'enquête réalisée auprès des ex-combattants de Brazzaville et du Pool indiquent que malgré la disponibilité des armes, moins de 10 % des personnes interrogées pensent que les prix ont augmenté depuis 2002. La majorité pense plutôt que les prix sont restés stables ou sont sujets à des fluctuations imprévisibles. En effet, selon certaines sources, les PMAK continuent d'être vendus en moyenne de 15 000 à 25 000 CFA à Brazzaville. C'est le même prix qu'en 2002. Les conclusions de l'enquête réalisées auprès des ex-combattants révèlent aussi que le prix moyen d'un PMAK est approximativement de 24 000 CFA. En guise de comparaison, le prix moyen d'une grenade indiqué dans les enquêtes est d'environ 4 000 CFA, ce qui correspond au prix donné par les informateurs, variant entre 2 000 à 5 000 CFA l'unité. Etant donné l'annonce récente des programmes du PCAD et PNDDR, il se peut que la demande d'armes connaisse une hausse, au fur et à mesure que les perspectives de rémunérations seront mieux connues.

Par comparaison, les ex-Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous) gardent une bonne partie de leurs armes à Brazzaville, souvent dans des caches plutôt grandes. Les informations selon lesquelles les Cobras gèreraient plus de 60 caches contenant de 50 à 100 armes, ont été confirmées par les précédentes visites de SAS. Selon certains ex-combattants, des rumeurs courent sur des caches contenant 8 000 armes légères partagées par 300 ex-combattants. Ces informations sont peu probables et relèvent plus de la spéculation. Bien que possédant moins de caches importantes que les Cobras à Brazzaville, les ex-Cocoyes (Mambas, Zoulous) gardent les armes dans leurs villages d'origine, bien qu'on pense qu'ils en possèdent également à Brazzaville²⁸.

L'état des armes varie, bien que la majorité soit généralement de mauvaise qualité, provenant des pillages massifs qui ont eu lieu dans les années 90. Plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré que leurs armes étaient certes vieilles, mais en état de fonctionner. Plus d'un quart affirmait que leurs armes étaient encore « presque neuves » tandis que 6% indiquait que leurs armes ne fonctionnaient pas. Comme c'est souvent le cas, des armes mal conservées et mal entretenues se rouillent et courent le risque de s'abîmer rapidement. Cela est dû à la saison des pluies et à la forte humidité en RC. Au fur et à mesure que les informations du PCAD et du PNDDR se répandent, les armes sont déterrées et stockées dans l'espoir d'être échangées dans le cadre du programme DDR. Les enquêtés affirment qu'une grande quantité d'armes entrent à Brazzaville. Il y a des rumeurs selon lesquelles les Ninjas et les Cobras seraient en train de stocker des armes en attente du démarrage du programme. Il est important de souligner que, dans le cadre de la collecte d'armes, les programmes PCAD et PNDDR n'acceptent que les munitions et les armes qui fonctionnent et sont de bonne qualité, bien que la tentation d'accepter toutes les armes soit grande.

III. Attitudes et attentes des ex-combattants

L'analyse des attitudes et attentes des ex-combattants peut donner des indications utiles sur la conception du programme de DDR et l'analyse de ses effets. En raison des données très limitées et subjectives qui existent en RC, le SAS a mené de petites enquêtes auprès des «milices» à Brazzaville et dans le Pool. Elles visaient à analyser les variations des perceptions de la sécurité, et les attitudes vis-à-vis du désarmement, ainsi que l'attribution des intéressements et les relations entre ces variables. Bien que non exhaustives, les conclusions révèlent des tendances descriptives dont les résultats sont présentés ci-dessous.

Premièrement, on constate qu'il existe des divergences importantes concernant la perception de la sécurité entre les ex-combattants à Brazzaville et ceux du Pool. Par exemple, plus de 25% des personnes interrogées à Brazzaville sur le rapport entre le désarmement et la sécurité ont répondu que la sécurité va s'améliorer par rapport au 2% des ex-combattants interrogés dans le Pool. D'ailleurs, moins de la moitié des personnes à Brazzaville pensent que la sécurité va se dégrader, contrairement à 2 sur 3 personnes vivant dans le Pool (tableau 2). Les raisons évoquées sont diverses : beaucoup d'enquêtés pensent que les FAC devraient probablement accentuer leurs activités contre les ex-combattants dans le Pool, après que ceux-ci aient rendu leurs armes. En dépit des préoccupations exprimées ci-dessous par la majorité des ex-combattants enquêtés dans le Pool, 80 % sont en faveur du programme de désarmement et sont fortement motivés pour se désarmer, pourvu que cela se fasse de façon transparente, avec des garanties de sécurité suffisantes (voir annexe 1, tableau c). Les conclusions soulignent aussi l'importance d'harmoniser le PCAD et le DDR de manière appropriée en prenant en compte l'hétérogénéité des ex-combattants en RC.

Tableau 2

Évolution de la sécurité après le désarmement

Enquêtés	La sécurité va s'améliorer	La sécurité va se dégrader	La sécurité va rester la même	Ne sais pas / Pas de réponse
Ex-combattants à Brazzaville	27%	41%	4%	28%
Chefs Ninjas au Pool	2%	62%	5%	31%

D'autre part, il y a des différences entre les ex-combattants concernant leur motivation à remettre leurs armes. Par exemple plusieurs Ninjas ont manifesté leur intérêt pour participer au processus de désarmement, pourvu que cela se fasse avec l'appui des organisations internationales telles que les Nations Unies. Ils ne sont pas intéressés par la participation à un programme géré entièrement par le gouvernement, étant donné leur grande méfiance à l'égard du régime en place et des FAC²⁹. Sur ce, beaucoup de personnes interrogées ont souligné l'importance de définir les conditions nécessaires pour un désarmement efficace et complet. Les commandants en particulier ont insisté sur de nombreuses conditions de base : (i) le retour d'exil des leaders Kolélas et Lissouba ; (ii) le retrait des troupes des FAC du Pool et (iii) l'intégration des ex-combattants Ninjas dans les FAC.

L'enquête du SAS révèle avec optimisme que la majorité des combattants Ninjas et autres ex-combattants sont favorables au désarmement (bien que la majorité espère qu'ils seront suffisamment rémunérés pour toute participation au programme). L'attente de la rémunération est très forte. En effet, en dépit des rumeurs et de la désinformation, les bénéficiaires potentiels s'attendent à ce que les armes soient ramassées à un prix extrêmement élevé³⁰. Quelques Ninjas dans le Pool par exemple pensent qu'ils recevront 250 000 CFA par arme remise au bureau du PNUD de Kinkala. D'autres pensent qu'ils recevront des biens mobiliers, y compris des radios et des télévisions³¹.

Compte tenu des préoccupations sécuritaires et des attentes grandissantes, la définition de kits d'intéressements appropriés pour faciliter le désarmement est d'une importance capitale. La nature des intéressements peut avoir des conséquences sur la mise en oeuvre du DDR. Lorsque les intéressements

sont d'une forte valeur, cela peut entraîner une augmentation des transferts illégaux d'armes. En revanche, s'ils sont d'une faible valeur, le programme peut courir le risque de ne pas atteindre ses objectifs, et perdre ainsi sa crédibilité. Ainsi, la détermination de la qualité et de la quantité des intéressements est au centre de tout programme de désarmement. Au cours de l'enquête réalisée auprès des ex-combattants à Brazzaville par exemple, près de la moitié des enquêtés affirmaient qu'ils accepteraient de l'argent liquide en échange de leurs armes. Environ un quart exprimait leur désir de recevoir des outils et du matériel en échange de leurs armes et munitions. A peu près un cinquième affirmait être prêt à remettre volontairement leurs armes en échange d'un appui à la réalisation de projets de développement communautaire (voir tableau D, dans l'annexe 1). Toute intervention doit donc inclure un panier d'intéressements dont le contenu devra être communiqué aux « groupes cibles » en toute transparence. Compte tenu de la détérioration des infrastructures de communication, du haut niveau d'analphabétisme et des rumeurs persistantes, les intéressements doivent être simples, accessibles et acceptables par tous.

IV. Enquête sur la sécurité humaine à Brazzaville

Contexte

La période post-conflit est habituellement marquée par une baisse importante dans la fréquence et dans la distribution de la violence armée. Cependant, là où les armes ne sont pas collectées et détruites de manière efficace, et des institutions de promotion de la réconciliation politique, de la gouvernance, du rétablissement socioéconomique et de la sécurité publique ne sont pas mises en place, l'insécurité peut resurgir rapidement³². En RC la sécurité semble s'être améliorée, grâce notamment à une série d'interventions à grande échelle pour réduire la présence des armes et pour réintégrer les ex-combattants. Bien que des exceptions existent, cela a été reconnu par plusieurs hauts fonctionnaires, par des représentants d'ONG et par des experts en matière de santé publique. Le présent rapport vise à mettre en évidence ces constats.

Une enquête de grande échelle menée auprès de ménages a été réalisée à Brazzaville en Juillet et Août 2005, afin de déterminer les caractéristiques des ménages, les taux de victimisation, les perceptions de sécurité, la disponibilité des armes et les effets des activités de désarmement. L'enquête a été réalisée selon une méthode simple d'échantillonnage en se basant sur des données sur les ménages établies par le CNSEE et qui peuvent être généralisées à la population de Brazzaville. Des questionnaires ont été soumis à 1 077 ménages dans sept quartiers - Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, Talangai et Mfilou. Le taux de réponses est significatif : plus de 90 % de tous les ménages ont accepté d'être interrogés, cependant moins de 10% n'ont pas rempli le questionnaire. L'enquête a montré très peu de réponses négatives (un indicateur potentiel de non compréhension) – ce qui témoigne de la fiabilité et de la pertinence des résultats. Le profil des enquêtés est dans l'ensemble représentatif de la population de Brazzaville. L'âge des enquêtés varie de 17 à 83 ans, plus de 50% des enquêtés étaient de sexe masculin, plus de 20% étaient sans emploi, la taille moyenne d'un ménage était de 4 personnes et plus de 93 % des enquêtés ont reçu une éducation.

L'enquête ménage indique une insécurité aiguë dans Makélékélé, Ouenzé, Talangai et Mfilou, des quartiers dans lesquels les ex-combattants sont également les plus nombreux. Ces quartiers sont réputés pour héberger des ex-combattants Ninjas, des Cobras et des Cocoyes (Mambas, Zoulous) et un nombre plus élevé d'employés de l'armée et de la police. Ces quatre quartiers sont des secteurs prioritaires pour le désarmement et la réduction de la violence armée, et devraient être d'abord visés - avec des indicateurs sur la violence armée soigneusement définis et suivis. D'ailleurs, la reconnaissance du succès et de l'échec de la réintégration antérieure d'ex-combattant dans ces quartiers est importante pour la mise en place du PNDDR.

La sécurité réelle et perçue à Brazzaville

Contrairement à ce qui a été dit dans les médias populaires, la sécurité (personnelle) perçue et réelle a augmenté à Brazzaville depuis la fin du dernier conflit en 2000. Afin d'évaluer la situation globale de sécurité, plus de 1 000 ménages ont été questionnés pour savoir si la sécurité avait augmenté, diminué ou était restée inchangée au cours des deux années précédentes. Plus de 47 % des personnes interrogées ont affirmé que la sécurité s'était améliorée, alors que seulement 23,5 % ont jugé qu'elle avait réellement diminué. Près de 19% ont affirmé qu'elle était inchangée, et environ 10% ont indiqué qu'ils ne savent pas. Les secteurs où les perceptions de l'insécurité persistent sont Makélékélé, où près de 41% ont déclaré que la sécurité a diminué, Ouenzé (24 %) et Talangai (14,2%).

La majorité des enquêtés se sentent en sécurité. En effet, de ces ménages répondant à la question posée sur leur propre sécurité personnelle (927), moins de 17 % ont estimé qu'ils ne se sentaient pas du tout en sécurité. Environ la moitié se sent un peu ou relativement en sécurité (22,5 et 24,2 % respectivement), tandis que 36,4% ne se sentent plus en sécurité. Ce sont sans aucun doute les résultats de presque six ans de paix relative, en dépit des résurgences occasionnelles de conflits sporadiques dans la zone du Pool. Les perceptions les plus fortes de l'insécurité sont limitées à trois quartiers: Makélékélé, Bacongo et Ouenzé, bien que Mfilou enregistre également des taux plus élevés que la normale.

La plupart des enquêtés sont optimistes au sujet des niveaux de sécurité. Lorsqu'on les interroge sur l'évolution probable de la sécurité personnelle à Brazza-

ville, plus de 51 % répondent que cela va s'améliorer et seulement 25 % estiment que cela va diminuer. Moins de 25 % ont déclaré que la sécurité restera la même et/ou ne savent pas. Il est important de souligner que, le pessimisme concernant la future sécurité est particulièrement fort dans Makélékélé et Talangai, où plus de trois quarts de toutes les personnes enquêtées dans chaque quartier pense que la situation de la sécurité va se détériorer. Ce sont des signes d'avertissement qui doivent être pris en compte dans les interventions du PNDDR ou du PCAD.

Encadré 3

Analyse des liens entre sécurité et disponibilité des armes

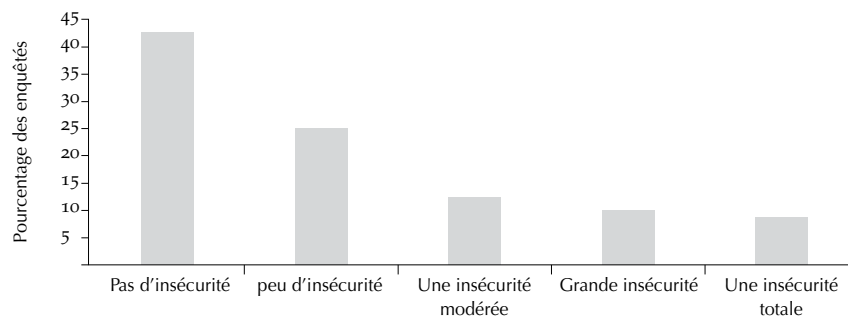
Les corrélations et les liens entre la sécurité réelle et perçue (variables indépendantes) et la disponibilité et l'utilisation des armes (variables dépendantes) sont aussi importantes que les taux et les fréquences. L'existence d'un lien de cause à effet entre la disponibilité des armes et l'apparition et l'augmentation de la violence armée est un sujet très contesté lors des débats internationaux. C'est parce que les relations de cause à effet ne sont pas clairement définies, même s'il existe des données fiables qui permettent de le démontrer. En effet, à Brazzaville, le lien entre la disponibilité soudaine et rapide des armes et l'apparition des conflits armés est évident – c'est ce qui a permis à un grand nombre de « milices » de constituer une menace pour le gouvernement. Afin d'examiner les relations entre la disponibilité des armes et la sécurité humaine, le SAS a développé des tableaux croisés pour déterminer des liens entre les variables, que l'on peut généraliser à l'ensemble de la population de Brazzaville.

À Brazzaville, l'enquête a révélé qu'il y a une relation entre l'utilisation d'armes et la sécurité réelle et perçue. Par exemple, là où l'utilisation des armes est quasi-inexistante ou faible, une proportion significative de la population a déclaré se sentir plus en sécurité. Par contre, cette même population affirme le contraire là où on constate une grande utilisation d'armes. Ces relations diffèrent d'un quartier à un autre et sont justifiées à travers les liens positifs de Khi et P. Dans ce même registre, l'enquête révèle qu'il y a un lien entre la disponibilité d'armes et la perception de la sécurité. En effet, là où la disponibilité d'armes est grande, il y a une forte perception de l'insécurité. Les personnes interrogées ayant répondu « non » ou « niveau faible » de la sécurité sont les mêmes qui ont fait remarquer un niveau élevé de la disponibilité d'armes. De même, ceux qui constatent un niveau relativement élevé de la sécurité, mettent en évidence une baisse de la disponibilité d'armes.

Enfin, il semble également qu'il y ait un rapport entre la présence des ex-combattants qui commettent des actes de violence et la perception de la sécurité. Plus précisément, il y a un lien positif entre ceux qui répondent « aucun acte » de violence et un taux relativement élevé de sécurité personnelle. Plus de 90 % des personnes interrogées ayant répondu « aucun acte » de violence commis par des ex-combattants ont également déclaré un niveau plus élevé de sécurité.

Comme indiqué dans les précédentes évaluations faites en RC, l'origine de l'insécurité n'est pas seulement les ex-combattants (la figure 1 ci-dessous). Elle est plutôt attribuée aux éléments criminels tels que les bandits d'une part, et certains éléments dans les forces et la police armée d'autre part. Par exemple, l'enquête révèle que dans Makélékélé, les forces armées, la police sont perçues comme les plus susceptibles d'être la première cause de l'insécurité. Dans Bacongo, l'insécurité est attribuée à la police, les forces armées et les bandits. Dans Mfilou, la menace est supposée provenir des forces armées et de la police, suivi des ex-combattants. Ces tendances montrent qu'une simple limitation aux ex-combattants ne peut avoir que des effets négligeables sur l'amélioration de la sécurité. En fait, un programme concentré exclusivement sur des ex-combattants peut même avoir des effets pervers.

Figure 1
Perception sur les relations entre ex-combattants et sécurité à Brazzaville



Agressions et criminalité à Brazzaville

Comparativement, peu de ménages ont indiqué avoir été victimes d'agression ces six derniers mois. En effet, plus de 94 % (n = 904) de tous les enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont pas été agressés, avec un peu plus de 4 % (n = 42) indiquant qu'ils l'ont été. Moins d'1% ont refusé de répondre à la question ou ne savent pas. De ceux qui ont été agressés, il s'avère que la proportion la plus élevée d'incidents a eu lieu à Poto-Poto – cela concerne près de 23,8 % de toutes les agressions enregistrées. De même, il semble que les quartiers du Nord et du Sud soient également affectés, bien que faiblement.

Tableau 3

Pourcentage des incidents criminels à Brazzaville par type

Types d'incidents	%
Vol à main armée	21.2
Pick-Pocket	21.2
Kidnapping	0.3
Harcèlement	3.1
Assassinats	0.3
Attaques	1.1
Viols	3.1
Violence des gangs	1.9
Baggares	9.8
Contrebande	1
Réglements de compte	0.4
Violence domestique	1.6
Alcoolisme	1.6
Cambriolage	9.2
Trafic de drogue	2.2
Pas de problème	25.6
Pas de réponse	2
Ne savent pas	11.2

Le taux d'armes de petit calibre utilisé dans les agressions et dans la violence criminelle est faible, mais prend des proportions inquiétantes. Près de la moitié des enquêtés ont déclaré qu'aucune arme n'avait été utilisée dans leur quartier, alors que environ 7,9 % ont noté leur utilisation et 5,7 % ont relevé une très grande utilisation. Tel que cela se présente, la violence causée par les armes à feu est concentrée dans des lieux spécifiques. Les quartiers qui enregistrent des taux élevés sont Makélékélé (53,7 %), Bacongo (16,7 %) et Mfilou (14,8%). L'utilisation d'armes blanches est comparativement faible, avec encore la moitié des enquêtés déclarant qu'elles n'ont pas été utilisées dans des agressions ou crimes, et environ 10% indiquant une utilisation

importante. Les quartiers les plus touchés sont Makélékélé (33,3%), Mfilou (29%) et Ouenzé (29,2 %).

Heureusement, on a constaté une réduction de l'utilisation des armes à feu à Brazzaville. Afin de déterminer la fréquence de l'utilisation des armes, des questions portant sur le nombre de coups de fusil entendus dans les quartiers ont été posées. Cette question a également été utilisée par le SAS ailleurs. Selon les résultats de l'enquête, cependant, presque la moitié de toutes les personnes enquêtées n'ont jamais entendu de coups de feu dans leur quartier, alors que 30,8 % indiquent qu'ils en ont entendus très rarement. De manière significative, moins de 6,4 % ont déclaré les entendre une fois par mois, alors que seulement 1,7 % les entendent chaque jour (voir tableau 5 ci-dessous). Non sans surprise, les taux les plus élevés de coups de feu se trouvent dans deux quartiers : Makélékélé et Ouenzé.

Répartition de la violence causée par les armes à Brazzaville

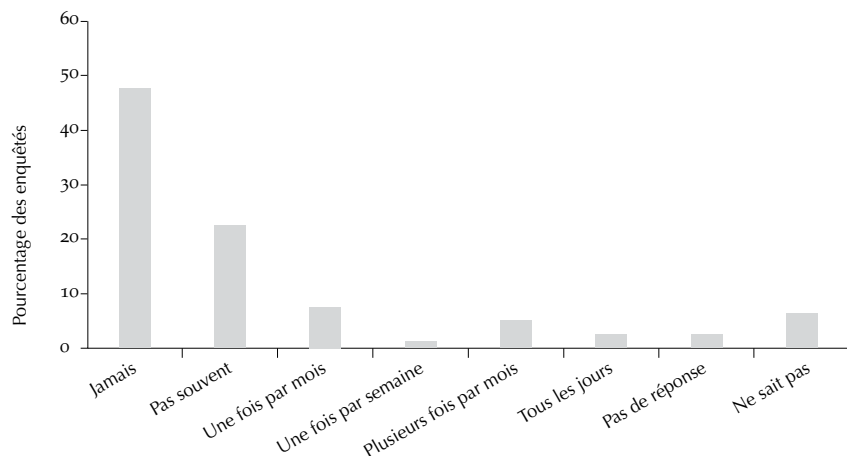
Le taux d'armes de petit calibre utilisé dans les agressions et dans la violence criminelle est faible, mais prend des proportions inquiétantes. Près de la moitié des enquêtés ont déclaré qu'aucune arme n'avait été utilisée dans leur quartier, alors que environ 7,9 % ont noté leur utilisation et 5,7 % ont relevé une très grande utilisation. Tel que cela se présente, la violence causée par les armes à feu est concentrée dans des lieux spécifiques. Les quartiers qui enregistrent des taux élevés sont Makélékélé (53,7 %), Bacongo (16,7 %) et Mfilou (14,8%). L'utilisation d'armes blanches est comparativement faible, avec encore la moitié des enquêtés déclarant qu'elles n'ont pas été utilisées dans des agressions ou crimes, et environ 10% indiquant une utilisation importante. Les quartiers les plus touchés sont Makélékélé (33,3%), Mfilou (29%) et Ouenzé (29,2 %).

Heureusement, on a constaté une réduction de l'utilisation des armes à feu à Brazzaville. Afin de déterminer la fréquence de l'utilisation des armes, des questions portant sur le nombre de coups de fusil entendus dans les quartiers ont été posées. Cette question a également été utilisée par le SAS ailleurs. Selon les résultats de l'enquête, cependant, presque la moitié de toutes les personnes enquêtées n'ont jamais entendu de coups de feu dans leur quartier,

alors que 30,8 % indiquent qu'ils en ont entendus très rarement. De manière significative, moins de 6,4 % ont déclaré les entendre une fois par mois, alors que seulement 1,7 % les entendent chaque jour (voir tableau 5 ci-dessous). Non sans surprise, les taux les plus élevés de coups de feu se trouvent dans deux quartiers : Makélékélé et Ouenzé.

Figure 2

Fréquence des coups de feu à Brazzaville



En dépit de leur apparente réduction et de la baisse de leur utilisation, il y a toujours toute une variété d'armes en circulation. L'identification des types d'armes, la qualité, le prix et la disponibilité sont essentiels pour la planification du DDR et des programmes de collecte d'armes. Quelques tendances sont présentées ici, bien qu'elles reflètent la situation de façon générale. Au départ, les armes à feu, particulièrement les pistolets (18,9 %), et les fusils d'assaut (17,6%) étaient les armes généralement citées comme étant les plus en circulation dans tous les quartiers. Celles-ci ont été suivies des mitrailleuses légères, grenades, et d'autres types de fusil. Le rapport produit par Kounkou (2005) fournit des informations détaillées sur les types d'armes, qui devraient être utiles et d'une grande importance pour planifier des activités de désarmement à Brazzaville.

Perception des ex-combattants par les habitants de Brazzaville

La conscience de la présence des ex-combattants, beaucoup moins que la menace, est limitée. La majorité des ménages interviewés ne sait pas combien d'ex-combattants sont dans leurs quartiers. Au moins un tiers des enquêtés ne savent pas combien d'ex-combattants ont résidé dans leur secteur. Néanmoins, les habitants de Makélékélé, Ouenzé, Talangai et Mfilou ont indiqué le nombre le plus élevé d'ex-combattants.

Le grand public ne semble pas se sentir particulièrement inquiété par la présence continue des ex-combattants à Brazzaville. Pour être sûrs, parmi ceux interrogés (553 individus), environ 42,7 % ne lient pas la présence des ex-combattants à l'insécurité. Moins de 10% des enquêtés ont déclaré se sentir extrêmement en insécurité à cause de la présence des ex-combattants, 10,5 % se sentir très en insécurité et 11,9% se sentent plus ou moins en insécurité. L'insécurité est ressentie plus intensément à Makélékélé, Ouenzé et Mfilou, où réside la population la plus élevée d'ex-combattants.

On pense que la contribution des ex-combattants à la criminalité et à la violence armée à Brazzaville est relativement faible. D'une manière générale, parmi ceux répondant à cette question (n = 591), approximativement 19% ont déclaré qu'ils connaissaient des ex-combattants ayant été impliqués dans un incident, alors que 80,7 % ont indiqué qu'ils n'en connaissaient pas. Cela peut être en partie dû à la concentration d'ex-combattants dans des quartiers spécifiques, comme indiqué ci-dessus, et comme il est reflété dans le rapport. En effet, les taux les plus élevés de participation d'ex-combattants dans des incidents ont été rapportés à Makélékélé (19,3 %), Ouenzé (15,8 %) et Mfilou (43 %).

Bien qu'un nombre relativement faible d'actes criminels ait été provoqué par des ex-combattants, ceux-ci ont néanmoins énormément changé. Par exemple, des 97 incidents rapportés sur les six mois précédents, le cambriolage est l'acte le plus généralement mentionné (16,5 %), suivi des bagarres, du harcèlement, de la violence domestique, des attaques, des viols, des vols et des actes de vengeance (voir le tableau 6 ci-dessous).

Tableau 4

Types d'incidents commis par les ex-combattants à Brazzaville

Types d'incidents	%
Vol à main armée	3.1
Hold-up	13.4
Fraude	4.1
Harcèlement	8.2
Pression monétaire	5.2
Attaques	7.2
Viols	7.2
Baggares	5.2
Kidnapping	2.1
Actes de revanche	5.2
Violence domestique	8.2
Pillage	4.1
Cambriolage	16.5
Autres	10

Perceptions et motivations de la détention d'armes à Brazzaville

Bien qu'il existe une quantité assez importante d'armes à Brazzaville, il y a une forte méfiance de la majorité de la population quant à leur présence. En effet, plus de trois quart (76,4%) des enquêtés ont estimé que la détention d'armes est dangereuse. A peine moins de 10% a estimé que l'acquisition et le port d'armes est une garantie de protection, alors que 14% ne savent pas. La distribution des réponses est assez constante, bien que la plupart des personnes favorables à la possession d'armes se trouve à Ouenzé (23,6 %) et Mfilou (38,9%), ce qui indique que les efforts de désarmement exigeront des efforts importants de sensibilisation dans ces zones.

La grande majorité des enquêtés à Brazzaville a estimé que la disponibilité d'armes a diminué au cours de ces dernières années. En effet, plus de 41 % ont déclaré qu'elle avait diminué, alors que 7,1% estiment qu'elle est restée la

même, et que seulement 4,4 % ont jugé que le nombre avait augmenté. Il y a cependant un certain nombre de tendances contradictoires lorsqu'on les analyse par quartier. Par exemple, dans les quartiers peu sûrs tels que Makélékélé, Ouenzé et Mfilou, il se trouve qu'un nombre disproportionné des enquêtés a estimé que la disponibilité d'armes avait augmenté et avait diminué. Ce qui témoigne d'un certain degré d'instabilité. Plus de recherche sur ces dernières tendances est nécessaire.

Tableau 5

Types d'armes en circulation à Brazzaville

Types d'armes	%
Pistolets/révolvers	18.9
Fusils d'assaut	17.6
Fusils et carabines	0.5
Fusils à lunette	0
Mitraillettes	0.5
Mitrailleuses légères	2.3
Mitrailleuses lourdes	0.1
Lance-grenades	0.4
Mortiers	0
Grenades	0.9
Fusils de chasse	0.1
Autres	1.1

La plupart des enquêtés ont estimé qu'il y avait un nombre limité d'armes dans leur quartier, contrairement aux années précédentes. Bien qu'une proportion significative des enquêtés ne sait pas, plus de 43 % de ceux qui ont répondu ont déclaré qu'aucune arme ne circulait librement dans leur quartier. Seulement 12,5% ont reconnu que des armes circulaient. Ceux qui affirment l'existence d'une disponibilité importante des armes sont à Ouenzé (23,9 %) et Mfilou (35,9%). D'une manière générale, ces armes sont censées être détenues par un certain nombre d'acteurs différents : forces armées (27,5%), ban-

dits (13,3 %), ex-combattants et groupes criminels (12,5 % chacun), particuliers (8,3 %), politiciens (5,8%), police et milices (voir le tableau 6 ci-dessous). La majeure partie des détenteurs de tout type d'armes se trouve à Makélékélé, Ouenzé et Mfilou.

La détention d'armes par les civils semble être comparativement faible. En raison de la sensibilité du sujet, les enquêtés ont été questionnés la première fois sur la question de savoir s'ils savaient si des ménages en général détenaient des armes. De façon prévisible, un grand nombre a répondu ne pas savoir (plus de 60 %). Cela dit, environ 4,2 % ont déclaré que « tous les ménages » détiennent des armes, 4 % que « la majorité des ménages » ont des armes, 8,3 % des personnes interrogées ont indiqué que « pas beaucoup » de ménages ont des armes, tandis que 19,8 % déclarent que « aucun ménage » n'a d'armes. Néanmoins, la possession d'armes dans les ménages est sensiblement la plus élevée à Ouenzé, Talangai et Mfilou. Lorsqu'on leur a demandé combien d'armes ont été détenues par des civils, le nombre relativement faible de personnes enquêtées ayant répondu a estimé qu'il était plus que probable que ce soit au moins une par ménage (6,1 %), et tout au plus 3 à 5 (0,9 %). Mfilou semble avoir les ménages avec les taux les plus élevés de possession d'armes, bien que plus de recherche soit nécessaire. Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient des détenteurs d'armes, la majorité des répondants (environ 47,9 %) a affirmé n'avoir connu aucun détenteur. Environ 10 % ont revendiqué connaître entre une et cinq personnes possédant des armes, alors que 34,6 % disent qu'ils ne savent pas. Les personnes détentrices d'armes sont surtout localisées dans Makélékélé, Ouenzé et Mfilou.

Tableau 6

Perception sur l'identité des détenteurs d'armes à Brazzaville

Catégories citées	%
Groupes criminels	12.5
Milices	4.2
Bandits	13.3
Ex-combattants	12.5
Forces armées	27.5
Police	5
Hommes politiques	5.8
Ménages	8.3
Pas de réponse	5
Ne sait pas	3.3

En dépit de la réduction apparente de la demande d'armes, le prix des armes est toujours assez élevé. Cela est probablement dû à une offre limitée, par rapport aux années précédentes. Bien que la plupart des enquêtés ne connaissent pas le prix réel ou relatif des armes au marché noirs, ceux qui ont répondu déclarent que ceux-ci varient entre 22 000 et 23 000 CFA, pour des pistolets et des revolvers et 30 000 CFA pour des fusils d'assaut. L'enquête n'a pas pu déterminer avec exactitude les fluctuations des prix, car la majorité des enquêtés n'ont pas pu répondre à cette question. Parmi ceux qui l'ont fait, un nombre égal a déclaré qu'ils avaient augmenté et ensuite baissé, alors que d'autres affirmaient qu'ils changent régulièrement.

Tableau 7

Typologie des motivations des détenteurs d'armes

Types de motivation	%
Protection personnelle	16.9
Protection des biens	2.4
Protection de la communauté	1.6
Protection politique	6
Travail	0.9
Risque de conflit	7.2
Chasse	0.1
Valeur familiale	0.3
Autres	3.8
Pas de réponse	3.9

Les civils présentent une grande variété de motivations en ce qui concerne la détention d'armes. La majorité a déclaré en posséder pour leur protection personnelle (16,9%), ou pour se protéger contre la violence ou contre une éventuelle guerre (7,2 %). Le tableau 7 ci-dessus présente de façon détaillée les différentes motivations liées à la détention d'armes par les civils. Ces résultats sont plus prononcés au niveau des quartiers, et sont particulièrement forts dans Makélékélé, Ouenzé et Mfilou.

Les perspectives de désarmement à Brazzaville

Il semble y avoir un sentiment d'enthousiasme assez fort parmi les civils pour le désarmement à Brazzaville. À la lumière des succès enregistrés par les précédents programmes de désarmement, et de l'amélioration du code de la sécurité, il y a un engouement pour la mise en place d'un tel programme. En effet, plus de 80% des personnes enquêtées pensent que les futurs programmes de désarmement seraient un grand succès. Moins de 9% ont déclaré le contraire. Ce point de vue est également partagé dans les quartiers caractérisés par des niveaux comparativement élevés de violence armée, comme Maké-

lékélé, Ouenzé, Talangai et Mfilou. Le soutien au désarmement individuel et collectif est extrêmement fort, ce qui témoigne qu'il y a peu d'intérêt pour la violence armée ou la promotion d'une culture de gangs armés dans la capitale. En effet, plus de 90% des ménages appuieraient le désarmement s'ils détenaient eux-mêmes des armes. Ces impressions favorables se répartissent de façon égale à travers tous les quartiers. Comme indiqué plus haut, il y a plusieurs raisons qui expliquent les préférences pour les armes, et pour le désarmement. La première motivation semble être la recherche de la paix (35,1 %) et de la sécurité (23%).

A Brazzaville, les civils sont conscients du fait de la présence, de la disponibilité et des effets des armes en période post-conflit. C'est en partie dû aux interventions précédentes relatives au désarmement. La conscience collective est également renforcée par la présence et les effets quotidiens de ces armes sur la sécurité personnelle des populations. Bien que la sécurité se soit améliorée et que la confiance s'établisse de plus en plus, les cas d'agressions persistent. Des 1 077 ménages interviewés, plus de 21 % ont déclaré que le vol armé était devenu le crime le plus commun. L'utilisation des armes à feu dans les cas d'agressions armées est sujette à inquiétudes. Presque 32% de toutes les personnes interrogées ont reconnu la présence des armes à feu dans les actes de violence, par rapport à environ 29% pour les armes blanches.

La violence armée est segmentée géographiquement, de même que les perceptions sur la sécurité et l'insécurité, la répartition des armes et leur disponibilité. N'importe quel effort de collecte d'armes doit tenir compte de ces paramètres. Les approches qui prévoient une homogénéité à travers tous les quartiers échoueront de manière certaine. L'enquête a révélé que Makélékélé, Ouenzé, Talangai et Mfilou sont le plus sévèrement affectés par la violence armée, la criminalité, l'insécurité personnelle et la détention d'armes. Beaucoup de personnes interrogées sont optimistes et pensent que la situation peut être rapidement améliorée. Plus de 70 % des enquêtés dans les quartiers aspirent à une meilleure sécurité. Qui plus est, cinq ans après le dernier conflit, moins de 17% des ménages ne se sentent pas en sécurité.

Le rôle des ex-combattants dans la promotion de l'insécurité paraît limité. En effet, les causes les plus souvent citées sur l'origine de l'insécurité sont gé-

néralement les gangs armés, suivis des éléments des forces armées et de la police (l'une étant de connivence avec l'autre). Moins de 20% des actes avoués de la violence armée ont été attribués réellement aux ex-combattants.

En dépit de ces tendances, il y a une forte préoccupation concernant la présence et l'utilisation abusive d'armes de petit calibre dans la capitale. Cette préoccupation se manifeste à travers le taux comparativement élevé de réponses négatives autour des questions concernant la disponibilité et la possession d'armes. Avec optimisme, la majorité de toutes les personnes interrogées se sont déclarées plutôt favorables à la mise en place d'un programme de collecte d'armes. Plus de 72 % espèrent que toute intervention dans ce domaine sera un grand succès. De manière générale, les habitants de Brazzaville attendent avec intérêt la mise en oeuvre d'un tel programme - avec cependant une attention particulière qui sera portée au rôle de l'Etat dans le processus - afin d'obtenir une amélioration de la situation.

V. Perspectives et planification du DDR en République du Congo

Les leçons apprises provenant d'autres pays ont démontré que la réussite du DDR est dépendante de certains facteurs et conditions préalablement définis. Les programmes de DDR sont généralement exécutés après un conflit armé, pour appuyer le retour à la paix et favoriser la transition vers le retour à une vie normale. En d'autres termes, c'est une mesure de relance conçue pour neutraliser les forces qui pourraient entraver le processus de paix. Le DDR ne peut ni remplacer un processus politique, ni être considéré comme un programme de développement à long terme. Un constat émerge en RC, qui tend à montrer que tant qu'il y aura des financements disponibles pour le DDR, il y aura toujours des ex-combattants qui demanderont à participer au programme. La demande est conditionnée par l'offre et non le contraire.

En dépit de la volonté politique nationale et internationale, et de la disponibilité des fonds mobilisés pour le DDR, la question de savoir s'il s'agit d'une réponse appropriée en République du Congo cinq années après le dernier conflit reste ouverte. En effet, même s'il y a clairement des armes illégales en circulation et un nombre significatif d'ex-combattants qui pourraient bénéficier d'une assistance à la réintégration, la formule du DDR pourrait ne pas être la plus adaptée, du fait des conditions actuelles. En revanche, Brazzaville et le Pool pourraient être le point de départ pour le développement d'un programme plus large de réduction de la violence armée (AVR). En effet, la réduction de la violence est clairement l'un des objectifs majeurs du projet PCAD du PNUD, bien que l'activité principale reste le désarmement.

Les initiatives AVR diffèrent de celles du DDR. Comme l'indique le tableau 8, les programmes AVR ont pour cibles les ex-combattants et les civils, et sont basés sur une approche collective qui combine l'offre d'intéressements monétaires et non monétaires. De telles initiatives ont suivi les programmes DDR de Sierra Léone et du Libéria. Ces programmes s'adressent aux individus, aux petits groupes et à

l'ensemble des communautés, afin de les encourager à unir leurs efforts pour promouvoir le désarmement. Dans la plupart des cas, de l'aide au développement (micro-crédits, dons, projets communautaires) est fournie en échange du désarmement.

Tableau 8

Comparaison entre DDR et AVR

Type	Intéressements	Groupes cibles	Approche	Forme	Délais
DDR	Monétaires	belligérants	obligatoire	Individuelle	(1-2 ans)
AVR	Monétaire et non monétaires	Groupe à risque / agents de la paix	Volontaire	Collective	(2-5 ans)

Il convient de revoir les avantages du projet PCAD en se conformant plus au DDR. D'abord, le PCAD tente d'atténuer la concentration des ex-combattants afin de réduire la remobilisation des «milices» qui se sont intégrées. Le PCAD évite de provoquer une hausse de demande d'armes légères qui pourrait résulter d'une combinaison d'intéressements monétaires et non monétaires. L'introduction des critères d'entrées et le fait d'éviter de distribuer de l'argent peuvent réduire le risque de remobilisation des « ex-milices» et de trafic illégal d'armes légères. Par ailleurs, les documents du projet PCAD mettent en évidence une approche stratégique qui vise les individus et les communautés. Autrement dit, les projets basés sur le développement communautaire sont proposés en échange des projets de désarmement communautaire, de même que le désarmement au niveau individuel doit être proposé pour les groupes à haut risque en échange de financement de micro crédits et la fourniture de kits de démarrage. L'élaboration du PCAD est basée sur l'expérience relative aux activités antérieures du projet PNUD/OIM.

Le DDR est un processus complexe, dont l'ampleur ne doit pas être sous-estimée. Il se compose d'un ensemble d'éléments techniques, mais il s'agit aussi d'un processus complexe de modélisation sociale. Heureusement, la composante du désarmement est relativement directe. Elle est basée sur une approche systématique qui inclut des intéressements appropriés au sein d'un programme cohérent comprenant des opérations de sensibilisation, des stratégies de communication efficaces, l'établissement de critères de sélection et de sécurité, des infrastructures sécurisées de stockage et de destruction, ainsi

qu'un suivi et une évaluation. L'ensemble des activités du PNDDR doit être mis en oeuvre de façon coordonnée. Pour que le PCAD soit pleinement intégré au PNDDR, des critères conceptuels, financiers et institutionnels doivent être définis. En fait, le PCAD devra procéder à une modification substantielle de son plan de départ, pendant qu'un accord devra être conclu entre le PNUD et le HCREC sur la conception et la mise à jour d'un programme de DDR.

Le PNUD devra revoir les critères de sélection et les intéressements. Pour que le processus de désarmement réussisse, la collecte d'un minimum d'armes doit être conditionnée par l'entrée des ex-combattants et des personnes à haut risque dans le PNDDR³³. Ainsi, sur le plan institutionnel et opérationnel, la collecte d'armes doit être vérifiée et enregistrée dans le cadre de toute réinsertion ou toute réintégration effectuée dans le cadre du PNDDR. Ainsi, les activités de remise de kits d'intéressements qui sont prévues pour permettre le désarmement doivent être coordonnées avec celles de la réintégration du PNDDR³⁴. Ces activités doivent fusionner ensemble (avec par exemple l'appui à la réintégration conditionné par la restitution d'au moins une arme) ou être redéfinies comme un « package de transition » ou une forme de « réinsertion de départ » qui donnera lieu à une réintégration totale sous le PNDDR.³⁵ Les modalités doivent être convenues entre le PNUD et le PNDDR.

En ce qui concerne les critères d'armes, il y a encore des questions délicates sur les types d'armes à accepter. Pour plus de sécurité, les fusils AKM et SKS, les grenades et des RGP doivent être recherchés, en veillant à maintenir le plus bas possible le niveau de collecte d'armes de moyenne et mauvaise qualité. Une valeur approximative doit aussi être fixée pour les munitions, y compris les grenades et les fusils. Un taux peut être établi en se basant sur des valeurs approximatives accordées aux différents types d'armes (ex: 500 tranches ou 10 grenades équivalent à un PMAK). D'une manière générale, il est recommandé de ne pas collecter les armes qui ne fonctionnent pas.

Concernant les intéressements : compte tenu de la nature et de la structure du PNDDR, il est souhaitable de privilégier les kits individuels plutôt que collectifs, et ce, même si le PCAD plaide le contraire. Ceci s'explique par le fait que le DDR cible les détenteurs d'armes et ceux qui ont participé activement aux conflits plutôt que les communautés. Des défis importants existent donc en matière d'intéressements, ainsi qu'un risque qu'ils soient perçus comme

un programme de récompense pour les ex-combattants, parmi lesquels la majorité s'est auto-reintégré durant les dernières années. Quelque soit le cas de figure (des accords sur les intéressements appropriés monétaires ou non monétaires, crédits ou dons, individuels ou collectifs), des décisions doivent être prises pour s'accorder sur la nature des intéressements.

Financièrement, le PNUD aura besoin d'un personnel beaucoup plus important, avec un budget conséquent, afin de pouvoir anticiper certains cas de figures. Comme décrit dans les sections précédentes de ce rapport, le PNDDR a un champ d'action assez large qui va au-delà du PCAD³⁶. Si on adopte l'approche d'une arme par individu, les coûts vont proportionnellement augmenter, et doivent de ce fait être revus par le PNUD. De plus, si les critères de sélection du DDR sont plutôt souples, comme c'est le cas dans la plupart des programmes, des apports supplémentaires seront nécessaires. Les leçons tirées des opérations antérieures du DDR ont révélé que, si les budgets ne permettent pas de couvrir les charges, particulièrement pendant la phase du désarmement, alors un échec du programme sera inévitable³⁷.

Un certain nombre d'aspects techniques devront être revus par le PNUD afin de bien intégrer le désarmement dans le PNDDR. Parmi ces aspects on peut citer : les dispositions sécuritaires pour les combattants désarmés, les dispositions légales et logistiques pour la collecte, le stockage et le transport d'armes. Ces procédures sont contenues dans un Manuel d'Opérations élaboré par le PCAD en avril 2005 et figurent aussi dans des documents techniques produits par le PNUD et l'OIM entre 2001 et 2003. Aussi, une nouvelle approche du désarmement n'est pas nécessaire. Toutefois, pour assurer que les procédures du désarmement soient efficaces et effectivement exécutées, le PNUD doit revoir l'ensemble de la documentation existante et élaborer des manuels d'opérations plus clairs et détaillés pour les personnes chargées de la mise en oeuvre des projets et pour les partenaires. Le PNUD, le HCREC et le comité de pilotage devront finaliser ce document le plus tôt possible. Les autres problèmes doivent aussi être résolus.

La communication et la sensibilisation sont essentielles pour la réussite du DDR. Dès qu'il y aura un accord sur le plan de travail, l'emplacement des sites de collecte, les critères de sélection des bénéficiaires, les aspects techniques et financiers, le PNUD devra organiser une campagne de sensibilisation et

d'information. La diffusion d'informations par des canaux appropriés doit être faite selon un schéma bien précis, en ciblant des zones précises, en évitant les doubles emplois, la désinformation et les rumeurs, pouvant entraîner des tensions inutiles³⁸.

Cet effort de sensibilisation pourrait avoir un impact important, vu la volonté de désarmement exprimée par les représentants des groupes cibles. Un nombre important d'ex-combattants a été déjà désarmé en novembre 2004 et est prêt à prendre part au PNDDR. D'autres continuent à se présenter au HCREC et au PNUD pour avoir des renseignements sur la date de démarrage du programme³⁹. Ces groupes devraient être prioritaires car cela pourrait avoir des effets multiplicateurs qui permettraient de catalyser un taux de participation plus élevé. Dès qu'une approche coordonnée du désarmement sera adoptée, le PNUD devra communiquer avec les commandants des Pool et des ex-Cobras et Cocoyes (Mambas, Zoulous), de telle sorte que les détails du projet soient véhiculés oralement et de « bouche à oreille ». D'autres groupes à haut risque à Brazzaville, y compris les leaders de jeunes « milices » devraient aussi être identifiés, et des critères d'entrée pour leur participation doivent être définis⁴⁰.

VI. Conclusions et recommandations

Préparation pour le désarmement

Il y a de nombreux obstacles concernant la mise en oeuvre du DDR en RC. Par exemple le PNDDR, bien qu'il ait une composante désarmement, n'a pas de fonds prévus pour les activités de désarmement en raison des caractéristiques du MDRP. En effet, les fonds du MDRP ne financent pas les activités de désarmement. Aussi, une réelle coordination doit exister entre le PNDDR et le PCAD pour s'assurer qu'une attention particulière soit accordée au désarmement. Tous ces défis sont les plus difficiles à relever, en raison des tensions historiques et institutionnelles bien connues entre les autorités politiques responsables du désarmement et de la réintégration et le PNUD/OIM. Il y a des pré-conditions nécessaires pour dynamiser le PNDDR en vue de faciliter le processus de désarmement.

Revoir les études et évaluations antérieures et les intégrer dans les plans de désarmement de nombreuses évaluations ont montré que les principes fondamentaux et approches conceptuelles du projet PNUD/OIM sur le désarmement étaient fondés et appropriés. Les récentes missions du BCPR ont permis de développer des approches cohérentes et techniquement orientées vers l'avenir dans le contexte actuel du DDR. Celles-ci doivent être prises en compte⁴¹.

Définir les critères de base d'entrée et les exigences techniques pour le désarmement : le PNUD et le HCREC, ainsi que le comité de pilotage, doivent définir ensemble les procédures et les aspects techniques liés à la composante désarmement du PNDDR. Ils doivent déterminer, entre autres, les cibles, les intéressements, les critères de sélection des bénéficiaires, les types d'armes, les procédures de stockage et de transport des armes. Il est essentiel que les individus qui remettent leurs armes soient soigneusement enregistrés et reçoivent un ticket unique qui leur permettra d'accéder aux avantages de la réintégration tels que définis dans le PNDDR.

Déterminer les conditions d'une amnistie pour les détenteurs d'armes : toute déclaration d'amnistie devra exempter de poursuites pénales tous ceux qui remettront leurs armes dans le cadre du PNDDR. L'amnistie doit être mise en place ou devra être en vigueur pendant toute la durée du PNDDR, et le désarmement devra continuer après expiration du programme. Bien qu'une loi d'amnistie existe et soit encore en vigueur suite au processus de paix de 2001, il faut inclure des garanties de sécurité dans le système judiciaire actuel pour s'assurer que les ex-combattants ne feront pas l'objet de poursuites une fois qu'ils auront déposé leurs armes.

S'assurer que seules des armes opérationnelles et de bonne qualité soient acceptées : il existe une tendance en RC, comme ailleurs, d'accepter toutes les armes remises malgré leur catégorie et leur qualité. De plus, il y a une pratique qui consiste à assembler des munitions et des parties d'armes pour gonfler le nombre d'armes qui a été collecté. Il est essentiel que ceux qui planifient et organisent le désarmement s'assurent de la bonne qualité des armes collectées et veillent à ce qu'un système d'équivalence soit mis en place avec des taux, et soit rendu public, pour les munitions et les armes légères (ex: 500 cartouches, ou 5 grenades = 1 AK-47) pour ne créer aucune confusion ou ne générer aucune fausse attente.

Préparer un système de gestion d'informations (MIS) et une base de données pour les armes : la base de données centralisée peut être créée avec le logiciel mis au point par BCPR et devrait être gérée par le PNUD et rendu accessible à tous les partenaires du PNDDR. Un tel outil est vital afin de permettre le suivi approprié, le contrôle et l'évaluation du programme. Par ailleurs, une telle base de données pourra être un élément essentiel du système de suivi et d'évaluation pour mesurer le coût social et l'efficacité du PNDDR.

Commencer des négociations avec les éventuels partenaires et lancer une campagne de sensibilisation : pour des questions de sécurité et d'établissement de la confiance, il est essentiel que n'importe quel ex-combattant qui s'inscrit dans un centre de collecte pour être désarmé puisse savoir exactement ce qui va se passer. Le PNUD et le PNDDR devraient travailler en contact avec Ntoumi et les

chefs Ninjas au Pool, aussi bien qu'avec les ex-chefs Cocoyes (Mambas, Zoulous) et Cobras. Si les groupes à risque sont retenus, des dispositions doivent être prises pour faciliter la communication. Des plans doivent être élaborés pour une intégration possible des Ninjas dans les FAC et autres fonctions de sécurité publique. Il est fortement recommandé que le Haut Commissariat et le PNUD entreprennent une campagne publique de sensibilisation conçue à partir de mécanismes locaux (télévision, radio, journaux...) pour véhiculer des messages sur le désarmement mais également établir des rapports sur les progrès observés.

Assurer un site de sélection approprié pour le désarmement et des garanties de sécurité : pour que les anciennes « milices » soient désarmées, démobilisées et réintégrées comme indiqué, elles doivent être rassemblées dans des sites bien déterminés. Ces sites doivent être protégés contre de possibles incursions, doivent être pourvus en eau, être à proximité des lieux de concentration des combattants, des routes, des ports, des pistes d'atterrissage, et avoir la capacité d'accueillir et de loger plusieurs centaines d'individus. En principe, les participants devront passer le moins de temps possible dans les camps et devront recevoir des conseils appropriés et une formation pour être intégrés dans la vie civile et dans leurs communautés d'origine.

Concevoir un programme efficace de suivi et d'évaluation pour mesurer les résultats, et préparer un programme conséquent de sensibilisation: le PCAD a pris des dispositions pour effectuer le suivi et renforcer la mise en place d'une Unité de suivi-évaluation. Cette unité devra préparer un système de suivi-évaluation convivial et pertinent en terme de coût-efficacité pour apprécier le processus et les indicateurs d'impacts atteints. Cela devra être entrepris de manière à favoriser une restitution en temps réel au PNUD et à ses partenaires. Par ailleurs, un tel système pourra faciliter une campagne nationale de sensibilisation basée sur des faits concrets avec le gouvernement et les médias nationaux. L'annexe 2 fournit un modèle pour commencer à concevoir un mécanisme approprié, étant entendu que le suivi-évaluation doit commencer dès le démarrage des opérations.

Regarder au-delà du DDR

Cette étude a démontré que la sécurité réelle et perçue s'est améliorée au fil des années en RC. C'est le cas en particulier dans la capitale où l'Opération Espoir, une initiative publique pour combattre les crimes et améliorer la sécurité semble avoir contribué à une baisse de la criminalité depuis 2003. Cependant, la sécurité dans le Pool et certaines zones frontalières reste fragile et imprévisible, ce qui est un problème épineux. En dépit de ces améliorations, la circulation des armes demeure importante et le désarmement peut effectivement contribuer à sa réduction. Cependant, le risque demeure que la violence ressurgisse avec l'apparition des groupes à risque autre que les ex-combattants. Aussi, le contrôle des armes et la réduction de la violence sont toujours des priorités pour lesquelles des actions devraient être engagées en urgence.

Intégrer la gestion des armureries dans un programme de réforme de la sécurité : du fait que la majorité d'armes actuellement en circulation sont détournées de l'arsenal des forces armées et de la police, la réserve d'armes et la gestion des stocks d'armes est un point de départ très important. Même des officiers du ministère de la Défense admettent que malgré des investissements pour améliorer le contrôle des réserves d'armes, ces initiatives ont échoué⁴². Le gouvernement français a fait une proposition pour améliorer la sécurité de la réserve d'armes, qui n'a pas été concrétisée. Il y a un véritable besoin de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des armureries. Le gouvernement pourrait aussi introduire des sanctions plus sévères contre ceux qui abusent de leurs pouvoirs d'accès aux armes (y compris ceux qui se feront prendre en flagrant délit de vente d'armes) et assurer les mesures de protection⁴³.

Moderniser la législation sur les armes à feu au niveau national : vu sa valeur ajoutée dans ce domaine, le PNUD pourrait appuyer la modernisation et le renforcement de la législation sur les armes à feu en RC. Le gouvernement congolais est sensibilisé sur la nécessité de se doter d'une législation moderne sur les armes à feux, telle que recommandée par le Programme des Nations Unies pour le Développement sur l'action des armes légères, Mais aucun progrès n'a été réalisé en ce sens⁴⁴. En effet, la législation actuelle sur l'importation,

l'exportation et la circulation des armes légères n'est plus adaptée, car elle date de 1962⁴⁵. Il est important de réformer le code pénal, en particulier les dispositions relatives à la possession et à la circulation illégale d'armes par les civils et les officiers de la FAC. Les sanctions pour les infractions datent de 1962 et ont besoin d'être revues⁴⁶. Le code de conduite pour l'utilisation des armes à feu par les membres des forces armées, créé en 1961, et les mandats d'arrêts doivent aussi être révisés, avec comme objectif de créer des sanctions plus strictes pour des armes liées à la violence et à l'intimidation par des militaires de la FAC⁴⁷. Une revue de la réglementation relative à la chasse dans les réserves animales au niveau national doit aussi être effectuée par le gouvernement congolais.

Renforcer les mesures régionales pour réduire la circulation et le transit des armes : comme en Afrique de l'Ouest, de l'Est, et du Sud, il faut que les pays des Grands Lacs améliorent les efforts pour gérer la circulation légale et illégale des armes à travers leurs frontières. Vu la circulation limitée d'armes dans le pays, la République du Congo pourrait consolider les efforts précédents de 2001- 2003 menés dans le cadre de l'opération « Pacific Congo Oubangui », qui impliquait plusieurs patrouilles de sécurité intégrées tout le long du fleuve Congo par des bateaux. A ce titre, un dispositif politique a été mis en place ; il était basé sur la sécurité entre la République du Congo, la RDC et l'Angola, et faisait partie du Protocole de paix, de sécurité et de stabilité. Ces efforts doivent inclure les bases de données, le partage de renseignements et les poursuites juridiques des transgressions, la désignation d'un véritable point focal⁴⁸, une interaction régulière et des résultats tangibles.

Appliquer les accords internationaux fondamentaux et mettre en place une commission nationale sur les armes légères : les deux accords internationaux significatifs pour les armes légères sont le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects de 2001⁴⁹ et le Protocole des Nations Unies sur les armes à feu.⁵⁰ La République du Congo a mis en place quelques activités pour l'exécution du Programme d'action, mais doit encore signer ou ratifier le Protocole

des Nations Unies sur les armes à feu. Par exemple, en mai 2003, le pays a abrité un séminaire au niveau sous-régional qui portait sur l'exécution du Programme d'action en Afrique centrale sous le contrôle du Comité consultatif des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Le gouvernement a aussi soumis un rapport aux Nations Unies à l'occasion de la première rencontre biennale d'Etats tenue en juillet 2003, pour revoir l'exécution des projets globaux du Programme d'action. Néanmoins, il n'y a pas eu de rapport soumis en 2004 ou 2005 et la commission nationale sur les armes légères n'a pas été encore établie. Jusqu'à ce qu'une commission nationale soit installée, il est probable que n'importe quelle mesure concrète d'exécution du programme sera retardée.

Augmenter les capacités, la proximité et l'implication de la société civile dans la réduction de la violence armée et le contrôle des armes légères : l'absence d'une société civile légitime et présente dans les débats concernant le DDR, et le contrôle des armes d'une manière plus générale, est prononcée. Très peu d'ONG locales ont été identifiées par l'enquête du SAS. En effet, le Réseau International d'Action sur les armes légères n'a identifié que le Rassemblement National des Blessés et Victimes des Guerres Civiles (RANABLVI), bien que d'autres ONG existent sans doute⁵¹.

Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle essentiel en favorisant le changement, en incitant le gouvernement à signer des accords et à les appliquer. On pourrait par exemple commencer par la création d'un réseau modeste, le Réseau Congolais d'Action sur les armes légères, par exemple, en référence aux modèles existants en Afrique du Sud, en Ouganda, en Sierra Léone et au Liberia.

Un agenda pour le futur : la réduction de la violence armée

Le désarmement est un processus permanent. Il est une condition nécessaire, Mais insuffisante pour réduire la violence. Ainsi, bien que les efforts pour promouvoir le DDR et la réforme du secteur de sécurité soient importants et doivent être poursuivis sans relâche, ils ne sont pas en soit une garantie de la ré-

duction de l'insécurité de façon durable. Néanmoins, les résultats du DDR devraient être partagés pour renforcer l'engagement national à promouvoir le désarmement. Ceci peut aussi stimuler l'intérêt et la confiance dans des valeurs telles que la non-violence et le désarmement et renforcer des engagements du gouvernement. Les événements publics sont d'une grande importance et les cérémonies de destructions (exemple : Flamme de paix) ainsi que la promotion des villages « sans armes » sont de bons exemples, que les donateurs multilatéraux et bilatéraux et les agences de coopération doivent soutenir. Il y a une prise de conscience croissante qu'un « développement communautaire » ciblé et qu'une « assistance en moyens d'existence » qui viserait les acteurs civils à « haut risque », peuvent être d'importants mécanismes de prévention de conflit et de réduction de la demande d'armes.

Identifier et initier des programmes axés sur les groupes à haut risque : vu le danger que représentent les groupes à « haut risque », y compris les jeunes « milices », les compagnies de sécurité privée, les braconniers et d'autres qui sont exclus du programme DDR, des activités préventives sont nécessaires. Au minimum, le PNUD et le gouvernement doivent commencer à identifier les potentiels groupes à haut risque comme cible pouvant faire partie de ces activités de prévention de conflit.

Analyser les risques liés au braconnage et à la circulation des armes : dans la plupart des lieux où les braconnages sont fréquents, il n'y a pas de structures de surveillance et de suivi, ce qui limite l'accès aux informations relatives à l'ampleur du braconnage. Compte tenu des investissements importants que requiert le développement du tourisme et la gestion des forêts dans le Nord du Congo, il y a besoin d'une meilleure analyse des relations entre la présence des armes et le développement du braconnage.

Annexe 1 : Tableaux

Tableau A

Estimation des ex-combattants 2001–2005

Source	Cobras	Cocoyes (Mambas, Zoulous)	Ninjas	Autres	Total	Désarmés	Recalcul
CDS 2001	5 000	9 000	11 000	NA	25 000	17,000	8 000
SAS 2002	13 200	10 800	7 200	NA	31 200	17,000	14 200
OIM 2002	15-25 000			NA	15-25 000	10,000	5-15 000
EU 2003	9 000		150– 1 000	NA	9 000– 10 000	5,000	4 000
RC 2003	NA	NA	8 500	33 777	42 277	5,000	37 000
PNDDR 2004	25–30 000			NA	30 000	NA	25– 30 000
PNDDR 2005	NA	NA	5 000	25 000	30 000	NA	30 000
MDRP 2005	8 000–30 000			NA	30 000	NA	30 000

Tableau B

Projection sur le niveau de réussite du désarmement (Ninjas dans le Pool)

Enquêtés	Fort	Moyen	Faible	Pas du tout	Ne sait pas / Pas de réponse
Commandants Ninjas dans le Pool	80%	5%	5%	4%	6%

Tableau C

Degré de motivation pour le désarmement (Ninjas dans le Pool)

Enquêtés	Complètement	Fortement	Moyennement	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas / Pas de réponse
Commandants Ninjas dans le Pool	64%	16%	7%	2%	0%	11%

Tableau D

Motivations à désarmer

Enquêtés	Acceptent le désarmement volontaire	Outils et matériel de travail	Projet de développement communautaire	Autres	Refusent de désarmer	N'accepteront de désarmer qu'en échange d'argent
Ex-combattants à Brazzaville	12%	23%	7%	1%	8%	49%

Tableau E

Répartition des enquêtés à Brazzaville

Quartiers	Enquêtés	Pourcentage
Makélékélé	174	16,2
Bacongo	107	9,9
Poto-Poto	169	15,7
Moungali	105	9,7
Ouenzé	220	20,4
Talangai	110	10,2
Mfilou	192	17,8
Total	1077	100

Tableau F

Situation des enquêtés (enquête ménage de Brazzaville)

Catégoriu	Enquêtés	Pourcentage
Chômeur	182	20,4
Manoeuvre	21	2,4
Petit commerçant	102	11,5
Agriculteur	15	1,7
Ouvrier / Artisan	112	12,6
Fonctionnaire	153	17,2
Autre	261	29,3
Total	890	100

Annexe 2 : Un mécanisme de suivi-évaluation concret

Le PNUD et le Small Arms Survey ont tenu une brève réunion pour discuter de la configuration possible d'un mécanisme de suivi-évaluation concret, efficace et facile à utiliser pour le PCAD et le PNDDR. La discussion s'est concentrée sur : (i) les objectifs du désarmement ; (ii) le processus approprié et les indicateurs d'impact à utiliser pour mesurer ces objectifs ; (iii) les méthodologies pour recueillir des données déductives et inductives et l'avantage de combiner les outils quantitatifs et qualitatifs pour mesurer les résultats selon une approche fiable et valide. Des éléments de base ont été identifiés pour stimuler les réflexions sur le sujet. Un sommaire de la discussion est inclus dans le tableau ci-dessous.

Catégories	Indicateurs et données minimum nécessaires	Méthodologie et source de données	Exemple du Congo	Type et fiabilité/ validité
Mortalité	Dommages mortels (genre, âge, lieu, type de dommages, cause, heure) –à la fois numérateur et dénominateur	Morgues, Paroisses, ONG, MSF/CIRC – au sein ou à proximité des zones de désarmement et de réinsertion. Le PNUD pourrait administrer sur une base mensuelle.	Non réalisé au Congo	Déductive/ faible
Mortalité et morbidité	Dommages mortels et non mortels (genre, âge, lieu, type de dommages, cause, malfaiteur) à la fois numérateur et dénominateur	Hôpitaux de référence, cliniques et lieux de santé, personnel de surveillance sentinelle, ONGs, MSF/CICR. Le personnel du PCAD, ainsi que l'OMS, pourrait administrer sur une base hebdomadaire ou mensuelle.	Un examen épidémiologique rétrospectif de la mortalité et de la morbidité dans cinq hôpitaux (n : 29.000+) datant de 1997-2005 ; et (vi) une évaluation du poids économique de la violence armée à Brazzaville.	Déductive/ moyen

Catégorie	Indicateurs et données minimum nécessaires	Méthodologie et source de données	Exemple du Congo	Type et fiabilité/ validité
Victimisation et violation des droits	Victimisation, kidnapping, disparition, détention, etc. (par genre, âge, endroit, type, malfaiteur).	Mécanismes de suivi des droits humains/genre, rapports internationaux et nationaux sur les ressources humaines enregistrement des données policières. Le PCAD pourrait administrer sur une base hebdomadaire ou mensuelles les données enregistrées par la police.	Examen des archives des journaux au Congo	Déductive/ moyen
Groupes-cibles	Causes, victimisation définie localement, types d'armes en service, mobilité temporelle et géographique, capital social (nouvelles associations, confiance perçue, accès des ONG), bilans des projets nouvellement établis, etc.	Petits échantillons représentatifs (femmes, hommes, jeunesse, membres de troupe, chefs de communauté, etc.). PCAD pourrait administrer sur une base hebdomadaire ou mensuelle dans les zones de captures.	Enquête (n: 300) sur la détention d'armes réalisée auprès des ex-combattants à Brazzaville ; (ii) Enquête (n:15) sur la détention d'armes réalisée auprès des commandants Ninjas dans le Pool ; une enquête (n:12) réalisée auprès des excommandants dans le Niari, la Lékoumou et la Bouenza	Inductive/ faible

Catégorie	Indicateurs et données minimum nécessaires	Méthodologie et source de données	Exemple du Congo	Type et fiabilité/ validité
Cohortes et enquêtes (petit-n)	Comportement, revenu, consommation, mobilité verticale et horizontale, victimisation, etc.	De petites enquêtes de groupes de population définie dans les zones d'opération (par exemple 25 bénéficiaires de DDR et les 25 communautés de centre serveur dans des zones d'opération du désarmement). Inclure en outre des enquêtes similaires dans des secteurs « d'influence » non pris en charge dans le PNDDR pour établir la comparabilité. Le PCAD devra être formé pour évaluer des cohortes sur une base trimestrielle afin d'augmenter les programmes.	Une enquête réalisée auprès des enseignants et administrateurs dans 22 établissements scolaires à Brazzaville entre 2003 et 2005.	Inductive/moyen
Enquêtes stratifiées	Profil socio-économique, dépenses et habitudes de consommation, perceptions, ratio de victimisation, accès aux services publics, etc.	Enquête aléatoire simple à grande échelle (par exemple 1200 ménages) dans cinq centres pour évaluer les impacts. Une équipe épidémiologique pourrait être mise en place pour soutenir le processus et effectuer des enquêtes dans les centres urbains et ruraux.	Une grande enquête (représentative) de victimisation et perception sur l'insécurité induite par la présence des armes (n:1,077)	Inductive/elevé

Annexe 3 : Conclusions et recommandations de l'Atelier

Atelier de validation du Rapport sur la circulation des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) en République du Congo (Brazzaville, le 8 Décembre 2005)

Conclusions générales de l'Atelier

- Les différents échanges organisés au cours de l'Atelier ont mis l'accent sur l'échantillonnage des groupes-cibles de référence à partir desquels les estimations du nombre d'armes en circulation en République du Congo ont été établies. De même, les participants ont souhaité connaître les sources officielles de référence qui ont corroboré les affirmations faites dans le rapport.
- Les participants ont en outre estimé que la communication des standards internationaux en matière de niveau d'armement était nécessaire pour mieux comprendre la relation entre le niveau d'armement et l'évaluation objective du niveau d'insécurité.

L'Atelier a par conséquent :

- demandé de nuancer les commentaires et affirmations du rapport ayant une portée politique relative à la catégorisation des milices (réviser la base de 2001) et à leurs liens supposés avec certaines autorités du pays ;
- exigé des clarifications sur le concept de « Jeunes à risque » qui englobe non seulement le risque sécuritaire lié à la détention d'armes mais également le risque sécuritaire lié à la marginalisation sociale et/ou économique de la jeunesse ;
- recommandé la mise à disposition de kits individuels et collectifs pour répondre à la double nécessité d'offrir une compensation réaliste aux

ex-combattants et renforcer les capacités des communautés affectées à faciliter la réinsertion économique et la réintégration sociale de ces ex-combattants ;

- souligné la nécessité de mener des actions appropriées en matière de communication et de sensibilisation en vue d'assurer la réussite des opérations de désarmement envisagées.
- recommandé la révision et l'application rigoureuse de la législation et de la réglementation relatives à l'acquisition, au port, au stockage, bref, à la gestion des arsenaux ;
- proposé que la République du Congo puisse assurer un leadership au niveau de la sous-région d'Afrique Centrale, en matière de législation et de réglementation sur la circulation des armes ;
- souhaité que soit établie la traçabilité des armes en circulation au Congo ;
- proposé que des garanties juridiques soient offertes aux détenteurs illégaux d'armes adhérant au processus de ramassage des armes ;
- considéré que la République du Congo possède déjà un dispositif institutionnel suffisamment fourni (en terme de projets) pour conduire à son terme le processus de maintien de la paix et de sécurisation des populations
- suggéré, dans le cadre du DDR, au plan opérationnel, une meilleure complémentarité entre les différents programmes et projets initiés par le gouvernement avec l'appui des partenaires au développement.

Notes

1. Les civils armés et autres 'groupes violents' sont aussi inclus dans ce nombre total de 30 000 participants éventuels au Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (PNDDR).
2. Voir, par exemple, Muggah et al (2003).
3. La République du Congo a une population de 3, 2 million de personnes. 2/3 de la population est classée comme urbaine, et la grande majorité vit dans les deux grandes villes du Sud, Brazzaville et Pointe-Noire. 80 % de la population vit au Sud. La structure totale de la population est imprécise. On estime qu'environ 45 % de la population a moins de 15 ans.
4. Ceci comprend, (1) les efforts du Comité de Suivi pour identifier, désarmer et démobiliser les ex-combattants, (2) les efforts du PNUD (avec l'OIM comme partenaire d'exécution) pour désarmer et réintégrer les ex-combattants à travers la collecte d'armes, la formation et l'établissement de micro-projets entre juillet 2000 et décembre 2002 ; et (3) à la suite de la négociation d'un programme de réduction de la dette avec la Banque Mondiale, un crédit IDA de 5 millions de dollars américains pour le Haut Commissariat depuis mi-juillet 2001. Voir, par exemple, Haden et Faltas (2004) ; Muggah et al (2003) ; Muggah (2004).
5. Par exemple, en octobre 2003, 13 personnes étaient tuées à Mindouli, pendant un échange de tirs entre l'armée nationale et les rebelles Ninjas (IRIN, 2003b).
6. En avril 2005 la France octroyait à la République du Congo un montant de 24 millions d'euros afin d'aider le pays à s'acquitter de sa dette de 100 million de USD auprès de la Banque Africaine de Développement. Le paiement de cette dette est un pré-requis pour le Fonds Monétaire International (FMI) afin que le Congo soit éligible à l'initiative du FMI en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). La poursuite du type d'assistance financière similaire à celle fournie par la France et d'autres donateurs dépend d'un effort soutenu et convaincant de la part du Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso pour ramener la paix dans le pays.
7. Il a par la suite rejeté le quota prévu par le gouvernement de 250 places réservées dans l'armée aux recrues Ninjas.
8. Un convoi des Nations Unies a par exemple été attaqué le 23 avril 2005 sur la route de Loutété Mifassafou, entre Kinkala et Mindouli. Le personnel du PNUD, de l'UNESCO, de la FAO, de l'UNFPA et les représentants de la Norvège et la Suède ont été impliqués dans l'incident (IRIN, 2005a).
9. On estime qu'il y avait 41 000 armes légères en circulation en 2002. Depuis lors, quelques 5 000 armes ont été collectées par l'équipe OIM/PNUD ou par le gouvernement de la République du Congo. Plusieurs sources (une étude de l'ONU sur les données statistiques de base concernant les marchandises commerciales (COMTRADE), un rapport concernant les importations/exportations, les données d'étude et des informations anecdotiques), indiquent qu'il est peu probable que le nombre total ait augmenté de manière significative

dans les années suivantes. Par contre, il apparaît qu'une petite mais importante proportion des réserves totales (environ 5 %) s'est détériorée au point qu'elles ne sont plus fonctionnelles ; cela est dû en grande partie aux mauvaises conditions de conservations et de manoeuvres. Sur la base de ces résultats, on peut estimer que le nombre total d'armes en circulation en République du Congo est approximativement de 34 000.

10. Muggah et al (2003 : 24) notent qu'en République du Congo, « il y a au moins cinq types de combattants dans le pays, bien que ces catégories ne soient pas nécessairement exclusives. Elles comportent : (1) les forces régulières de l'armée officielle qui sont intervenues dans les conflits en 1993-1994, 1997 et 1998-1999, (2) les forces irrégulières qui se sont alliées soit aux « milices » Ninjas, Cocoyes (Mambas, Zoulous) soit aux forces Cobras, (3) les unités auxiliaires et d'auto-défense établies avant les conflits de 1993-1994, 1997 et 1998-1999- et/ou étroitement connectées aux hommes politiques entre 2000 et 2003, (4) les forces régulières et étrangères des gouvernements d'Angola, du Rwanda, du Burundi, de la RDC et du Gabon, (5) et les forces irrégulières étrangères actives en Angola, au Rwanda, au Burundi, en RDC, et au Gabon. »
11. Une étude du SAS (2002) a estimé ce nombre à 7 200. Trois ans plus tard, on peut affirmer cependant que le nombre total a baissé, du fait des auto-réintégrations et du déclin général des motivations signalé ci-dessus. En effet plusieurs sources bien informées ont confirmé ce déclin – tout en notant cependant que 5 000 à 8 000 personnes affiliées aux « Ninjas » pouvaient être mobilisées rapidement. Le PNDDR a effectué une estimation réduite de 5 000 Ninjas en 2005.
12. Une étude sur les commandants Ninjas dans les différentes zones du Pool, entreprise lors de cette enquête, a observé qu'il existe potentiellement un grand nombre de « recrues Ninjas ». En effet, 55 commandants ont déterminé qu'ils contrôlaient à eux seuls plus de 6 000 Ninjas (y compris 420 recrues femmes), avec une moyenne de plus de 100 combattants par unité. Bien qu'il soit difficile d'extrapoler un effectif pour la force totale à partir de ces entretiens, si l'on suppose qu'il existe entre 100 et 250 commandants (comme l'ont affirmé les différents informateurs dignes de foi), il y aurait alors un total de plus de 20 000 troupes de Ninjas. De tels chiffres doivent être traités avec une certaine réserve, étant donné la tendance bien connue des groupes armés à exagérer leur nombre déclaré – particulièrement pendant les périodes de pourparlers de paix.
13. Il faut souligner que, tandis que certains notent un déclin dans le soutien à Ntoumi, celui-ci a toujours une grande marge de manoeuvre. En effet, selon le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), un grand nombre de barrages routiers sur la route N1 ont été détruits depuis le 3 juin 2005. Plusieurs sources indiquent aussi des mouvements de collectes d'armes.
14. Trois types d'enquêtes d'ex-combattants ont été menées séparément. La plus importante a été menée à Brazzaville avec un total de 299 questionnaires administrés aux ex-combattants des trois ex-factions armées : 148 Cobras, 76 Cocoyes (Mambas, Zoulous) et 75 Ninjas. Les questionnaires ont été administrés par des ex-combattants issus de chaque ex-faction, tous ayant été formés ensemble et de façon simultanée afin d'assurer un certain degré de similarité méthodologique. La seconde enquête a eu lieu dans la région du Pool auprès de cinquante cinq (55) commandants Ninjas par deux de leurs collègues Ninjas. Une troisième à plus petite échelle a eu lieu au près de deux commandants Cocoyes (Mambas, Zoulous) vivants dans les régions du Niari, de la Lekoumou et de la Bouenza. Alors que la fiabilité des résultats de telles enquêtes peut être remise en question, en particulier lorsqu'elles sont

administrées par les ex-combattants, les résultats sont minutieusement examinés et comparés aux informations similaires provenant d'autres sources, afin de garantir un niveau de confiance acceptable.

15. Les armes de l'infanterie gouvernementale comportent les mitrailleuses (7,5 mm MAS 49/ 56 et M24/ 29), les fusils d'assaut (AKA 7/ AKM, RPD, RPK et RPG-7), des lances grenades (IISS Bases de données des conflits armés). Bien que le SAS applique habituellement un multiplicateur de 2,25 par officier dans d'autres pays, la consultation des agents de renseignement a engendré l'application d'un ratio plus petit dans le cas de la République du Congo.
16. Environ 17 500 réfugiés vivent au Nord d'Impfondo, et environ 32 500 sont localisés dans l'extrême Sud, le long des côtes du fleuve Congo. La grande majorité provient de la RDC, y compris un nombre inconnu d'ex-FAZ.
17. Les réfugiés rwandais sont composés aussi bien de membres de l'ancienne milice Hutu Interahamwe, ainsi que de membres de l'ex-FAR. On pense que beaucoup d'entre eux avaient rejoint les rangs des Cobras vers la fin des années 90, en particulier depuis 1997.
18. Un grand nombre d'Angolais, y compris ceux qui ont soutenu le Président Sassou et les forces Cobras à la fin des années 90, reste en République du Congo en dépit des protestations formelles de l'actuelle administration demandant leur retour complet. Leur nombre s'élève à 10 000, y compris 3 000 du Cabinda et quelques 8 000 de l'Angola continentale.
19. On dit qu'il n'y a eu approximativement que 800 réfugiés de la RCA, bien qu'on croit que la majorité ait été rapatriée.
20. Bien que beaucoup de réfugiés soient hostiles à un éventuel retour, du fait des menaces réelles qui les attendent, le HCR reste convaincu que ces préoccupations sont négligeables et que le retour devrait être envisagé.
21. Les Angolais ne reçoivent pas beaucoup d'attention, et il est peu probable qu'ils soient relogés dans un futur proche. Au début du mois d'août 2005, un effort de rapatriation mené par le HCR a permis à un petit nombre de réfugiés angolais de retourner dans leur pays. Mais les progrès dans ce domaine sont lents, et les 3 000 réfugiés Cabindans qui restent au Congo-Brazzaville évoquent des raisons de sécurité comme obstacle à leur retour (IRIN, 2005c).
22. Voir par exemple, Muggah et al. (2003), concernant les résultats d'une enquête de ménages à Brazzaville, qui attribue le niveau le plus élevé des représailles et de l'insécurité aux membres des forces armées et de la police (avant même de citer les ex-combattants et les criminels). Voir aussi Muggah (2005) sur la militarisation des réfugiés au Rwanda, en Ouganda, en Guinée et en Tanzanie qui discute de tels risques en détails.
23. Sur la base des données consignées dans la base de données du Norwegian Initiative on Small Arms Transfers (NISAT), la RC n'a importé aucune arme légère et de petit calibre autre que des fusils de chasse et de sport, depuis 2001. En 2002, une livraison de bombes, grenades, mines et munitions a été reçue d'Ouganda, et trois cargaisons successives d'armes légères et de munitions ont été importées d'Italie en 2001, 2002 et 2003. Il y a également des rapports détaillés (non confirmés cependant par les informateurs clés à Brazzaville) indiquant que la Chine est impliquée dans des expéditions d'armes vers le Congo. Les données ne sont pas encore disponibles pour 2004.
24. Ce sont naturellement des perceptions d'augmentation et de réduction, et en tant que telles, elles peuvent être influencées par des campagnes médiatisées sur les opérations de

- désarmement et de réintégration entreprises par l'équipe OIM/PNUD et le Haut Commissariat au cours de la période 2002-2003.
25. Par ailleurs, les questionnaires d'enquêtes conçus pour déterminer l'état des armes des anciens combattants à Brazzaville ont révélé que seulement 7 % des personnes interrogées ont revendiqué qu'elles ou un collègue ont possédé de « nouvelles » armes.
 26. Les procédures de stockage varient selon les groupes. Par exemple, alors que la majorité déclare que les armes ont été enterrées, le groupe des Cobras ne semble pas recourir beaucoup à cette méthode, et préfère garder ses armes dans des maisons.
 27. Une enquête menée auprès des commandants Ninjas a par exemple indiqué que tandis que 90 % des armes étaient stockées, environ 10 % sont demeurées entre les mains de différents commandants.
 28. Selon un commandant Cocoye (Mambas, Zoulous), par exemple, il existerait une cache d'armes avec environ 350 PMAK, plus de 200 grenades et 4 « caisses » de munitions à Brazzaville.
 29. A Kinkala, plusieurs Ninjas justifient cette méfiance par des récits de précédentes ruses employées par le gouvernement. Une histoire (qui n'a pas été prouvée) circule notamment : en 2002, on aurait dit aux combattants Ninjas qu'un programme de réinsertion devait être lancé dans la contrée, et qu'ils devaient s'inscrire auprès du Pasteur Bassonamina de l'Eglise Evangélique du Congo. Beaucoup de combattants s'y conformèrent et le Pasteur mis en place sa liste, qui comportait des coordonnées de combattants Ninjas. Mais le jour même où le Pasteur reçut le financement de programme de la part du gouvernement, les FAC l'enlevèrent, et confisquèrent la liste et les fonds. Et le jour suivant les militaires réussirent à retrouver 52 de ceux dont les noms étaient inscrits dans la liste. Depuis, on ne les a jamais revus... Le Pasteur fut alors envoyé à Brazzaville, mais on dit qu'il est actuellement à Boko.
 30. Il convient de rappeler que le DDR proposé aura lieu dans le cadre des précédentes interventions, dont la majorité s'était réalisée grâce à différents encouragements. Ainsi il existe une mémoire communautaire des programmes passés et toute autre intervention future devra la prendre en compte et justifier pourquoi et en quoi ce programme est différent.
 31. Beaucoup de ces informations erronées résultent d'une réunion du PNUD tenue à Kinkala au début de 2005.
 32. Ce phénomène a été décrit et analysé avec ampleur par l'étude du SAS de 2005, Oxford : Oxford University Press.
 33. Bien que ce principe soit idéal, il devrait être reconnu qu'il y aura des éventuels exceptions, y compris des ex-combattants vulnérables (infirmes, enfants, jeunes femmes etc.) et autres.
 34. Dans le document du projet de PCAD, quelques exemples matériels, y compris les coûts, sont identifiés (p 10).
 35. Il peut être attendu que, sans tenir compte de la manière dont le matériel a été conçu, pour les besoins des bénéficiaires du DDR, un vrai marché sera établi pour des questions d'encouragements et un autre sera créé. Les ex-combattants avec de multiples armes distribueront leurs armes aux amis qui alors les échangeront contre les outils, un grand nombre sera rendu aux propriétaires des armes. Des outils seront vendus, et ceux qui possèdent plus d'armes auront des avantages et bénéfices importants du DDR.

36. Les groupes-cibles identifiés en DDR par le PNDDR devront être reconnus avec un certain degré de scepticisme entendu que les chiffres fournis pour chacun sont peu précis. Par exemple, les plans originaux du PNDDR étaient de démobiliser 6 000 membres des FAC, mais ce nombre s'est avéré plus petit. De même, 5 000 Ninjas sous commandement de Ntoumi sont ciblés pour le DDR, mais ce chiffre est une hypothèse formulée dans le meilleur des cas et peut être totalement différent. Par conséquent, il faut prévoir que le nombre total des éventuels bénéficiaires ne pourra pas atteindre les attentes actuelles.
37. Dans le rapport de mission de PCAD datant d'avril 2005, il est recommandé que le budget du PCAD soit augmenté ou encore que le programme soit limité à 3 000 bénéficiaires.
38. Les paramètres d'une campagne de sensibilisation et de prise de conscience sont exposés brièvement dans le Manuel d'Opération décrit ci-dessus, bien qu'il nécessite une élaboration.
39. En novembre 2004, le PNUD a collecté 76 PMAK, 5 fusils SKS, des munitions et des grenades des ex-combattants dans l'attente du PCAD. Ils sont actuellement stockés dans une base militaire à Brazzaville et ils sont sous surveillance de la FAC.
40. Le gouvernement congolais devrait aussi poursuivre ses contacts avec le Pasteur Ntoumi et encourager sa participation dans des campagnes de sensibilisation et dans des processus politiques parallèles. Vu le déclin de l'influence de Ntoumi vis-à-vis de ses fidèles, le gouvernement devrait, à travers le PNDDR, aussi gagner la confiance des ex-combattants Ninjas. Ceci peut être facilité par le fait de s'assurer que les troupes des FAC sont suffisamment informées et engagées dans le processus du partenariat entre le DDR et le désarmement de la milice Ninjas. Des mesures concrètes telles que la prolongation d'une invitation pour des Ninjas examinés et qualifiés d'être recrutés dans les FAC, pourraient générer la confiance et le soutien du lancement du programme DDR à long terme.
41. Ceci inclus l'assistance dans la préparation du document du PCAD préparé en novembre 2004, le rapport de mission BCPR de mars 2005, la version provisoire du Manuel d'Opération élaboré par un consultant indépendant en mars 2005, et le rapport de mission consécutif du consultant daté d'avril 2005.
42. Il est aussi généralement accepté que des armes illicites aux mains des soldats de la FAC restent aussi une source d'armes et que les efforts devront être faits pour les identifier et les collecter, ainsi que la taille appropriée pour améliorer le contrôle des stocks.
43. La réforme du secteur de la (SSR) est un exercice délicat et elle devrait être déterminée comme un programme à part du DDR. Des décisions sur des forces armées en fonction des ressources disponibles, sont en fin de compte des décisions nationales. Le Processus consistant en la formation de forces nationales de sécurité unifiées à partir de membres des anciennes «milices» et forces armées, leur organisation, formation, équipements, déploiement, approvisionnement, paie, ainsi de suite, fait en principe partie de la responsabilité souveraine du gouvernement, peut être aussi avec l'assistance d'un ou plusieurs donateurs bilatéraux.
44. Dans son rapport national sur l'exécution du Programme d'Action de Nations Unies sur les armes légères envoyé en juillet 2003, la République du Congo identifie sa législation sur l'import/export des armes à feu de 1962 comme ayant besoin de révision et de modernisation. (p. 6).
45. Loi n° 62/ 24 du 16 octobre 1962.

46. Actuellement, la possession illégale d'armes à feu (sauf celles utilisées pour la chasse) et de munitions est punie de trois ans maximum de prison et d'une amende de 25 000 CFA. Pour la possession illégale d'armes de chasse, la punition est de 15 jours à 6 mois d'emprisonnement et une amende de 20 000 à 150 000 CFA.
47. D'autres règles de service de la FAC concernant l'utilisation relative d'armes à feu, apparaissent aussi dans le décret n°86/057 du 14 janvier 1986.
48. La République du Congo détient la liste de leurs contacts et des points focaux concernant les affaires d'armes légères.
49. En 2001, un Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite d'armes légères dans tous ses aspects (PoA) était créé, pour aider les Etats à se pourvoir d'une structure de contrôle des armes légères. La première étape de réalisation de ces mesures est d'établir un organisme de coordination, tel qu'une commission nationale d'armes légères. Ceci est une étape vitale qui doit encore être mise en place en République du Congo.
50. Le Protocole sur les armes à feu est un instrument juridique qui confie aux Etats membres le soin de régler la fabrication, l'exportation, l'importation et le transit des armes à feu. Il est aussi demandé que les armes à feu soient marquées et enregistrées pour être gardées pendant dix ans, et encourage (mais n'exige pas) la réglementation des activités de courtage. Il ne régule cependant pas le transfert d'armes à feu entre Etats. Actuellement la République du Congo n'a ni signé ni ratifié le Protocole des Nations Unies sur les armes à feu, étape que le gouvernement devra envisager s'il espère pouvoir renforcer ses propres mesures de contrôles d'armes.
51. Le Réseau d'Action International sur les armes légères (IANSA), basé au Royaume Uni, est un Réseau mondial des organisations de la société civile oeuvrant pour empêcher la prolifération et la mauvaise utilisation des armes légères et de petit calibre.

Personnes contactées en République du Congo

Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants (HCREC)

Michel Ngakala – Ministre Délégué, Haut Commissaire à la Réinsertion

Joseph Mbossa – Directeur de Cabinet, HC

Beatrice Mpassi – Conseillère à la Réinsertion économique (HCREC)

Jean-Bruno Kihoussinga – HC

République du Congo

Colonel Serge Mario Ndongo – Conseiller à la sécurité, Ministère de la Défense

Colonel Salabanzi, Chef de Police Judiciaire

René Mazonga, Ministère de la Défense

Sous-Préfet, Kinkala

Commandant de Zone, Kinkala

Présence européenne

Axel Piers, Expert en Coopération, Union Européenne

Colonel Frédéric Pince, Attaché de Défense, Ambassade de France

Michel Dewez – Ambassadeur de Belgique

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)—

République du Congo

Aurélien A. Agbenonci, Représentant Résident

Violet K. Kakyomya, Représentant Résident Adjoint

Francis Bokilo, Chargé de Programme Gouvernance

Aibinu Oluwole Aderemi, Assistant à la Coordination

Agences Internationales

Gilbert Mbougou, Chargé du Bureau, Organisation internationale des migrations

Janvier de Riedmatten, Représentant, UNHCR

Gotzon Onandia-Zarrabe, Chef de sous-Délégation, Comité international de la Croix-Rouge

Julie Dargis, Country Director, International Rescue Committee

Jérôme Mokoko, Wildlife Conservation Society

Références

- Bugnion, Christian. 2003. *Évaluation externe du projet PNUD/OIM au Congo Brazzaville: 'Réinsertion des ex-miliciens et ramassage des armes légères.'* Brazzaville: Subur Consulting. Juin.
- CDEP (Conférence des chefs de départements cantonaux de l'économie publique). 2002. *Mission d'évaluation du programme de réinsertion des ex-miliciens et de ramassage des armes légères.* Brazzaville. Août.
- Demetriou, Spyros et al. 2002. *Small Arms Availability, Trade and Impacts in the Republic of Congo.* Geneva: Small Arms Survey. Avril.
- Haden, Philippa and Sami Faltas. 2004. *Assessing and Reviewing the Impact of Small Arms Projects of Arms Availability and Poverty: A Case Study of the Republic of Congo: UNDP/OIM Ex-Combatants Reintegration and Small Arms Collection Project.* Bradford: CICS.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004. *The Military Balance 2004–2005.* Oxford: Oxford University Press.
- IOM–UNDP (Organisation internationale des migrations–Programme des Nations Unies pour le Développement). 2000. *Programme de réinsertion des ex-combattants et de ramassage des armes légères, Rapport à la Division d'Urgence du PNUD, Bilan 2000/Perspectives 2001.* Brazzaville.
- . 2001. *Ex-Combatant Reintegration and Small Arms Collection, accompanying the journey from war to peace.* Brazzaville, juin.
- IRIN (UN Integrated Regional Information Network). 2003a. 'CONGO: National Assembly approves bill on amnesty for Ninja militias.' 3 septembre.
- . 2003b. 'CONGO: Fighting between army and rebels leaves at least 13 dead in Mindouli.' 17 octobre.
- . 2005a. 'CONGO: Ex-rebels attack UN convoy.' 26 avril.
- . 2005b. 'GABON: Congolese refugees caught up in crackdown on illegal immigrants.' 21 juin.
- . 2005c. 'ANGOLA: First repatriation to troubled Cabinda enclave in two years.' 3 août.
- Kouunkou, Roland. 2005. *Enquête dans les ménages sur les armes à feu à Brazzaville.* Congo-Brazzaville: Small Arms Survey.
- MDRP (Multi-Country Demobilization and Reintegration Program) Secretariat. 2005. *Proposal to the MDRP trust fund committee for a grant of US\$25 million from the multi-donor trust fund to the Republic of Congo for an emergency reintegration program.* Février.
- Muggah, Robert. 2004. 'The Anatomy of Disarmament, Demobilisation and Reintegration in the Republic of Congo.' *Conflict, Security & Development*. Vol. 4, No. 1, avril.
- , ed. 2006. *No Refuge: The Crisis of Refugee Militarization in Africa.* London: Zed Books.
- , Christian Bugnion, and Philippe Maughan. 2003. *The Long Shadow of War: Prospects for Disarmament, Demobilisation and Reintegration in the Republic of Congo.* Joint Evaluation of the EC, UNDP and MDRP Secretariat. Mars.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey: Development Denied.* Oxford: Oxford University Press.
- . 2005. *Small Arms Survey: Weapons at War.* Oxford: Oxford University Press.

- UN. 2002. *Plan 2003–04 Forward... Republic of Congo*. Brazzaville.
- UNDP (Programme des Nations Unies pour le Développement). 2000. *Réinsertion des Ex-combattants et Ramassage des Armes Légères*. PRC/00/003/A/01/92. Brazzaville.
- . 2002. *Guerres, et Après? Rapport National sur le Développement Humain 2002, République du Congo*. Brazzaville, janvier.
- . 2004. *Gouvernement de la République du Congo, Collecte et Destruction des Armes pour le Développement*. Juin.
- UNICEF. 2003. *Programme de Coopération 2004–08, Plan Cadre des Opérations*. Brazzaville, novembre.
- World Bank (Banque Mondiale). 1996. *Congo Poverty Assessment*. Décembre.